

6 blessés dans une violente collision, mardi soir à 6 heures

A 4 milles de Victoriaville. Une auto donne contre un camion

Une terrible collision est survenue à environ 4 milles de Victoriaville, sur la route de St-Albert alors qu'une automobile Ford décapotable, modèle 1937, est entrée sous une semi-remorque qui venait en sens inverse.

L'automobile était conduite par M. Rosario Larivière, de St-Hyacinthe, accompagné de son épouse, de M. et Mme Carlite Beaudoin et de leurs deux enfants Georges 13 ans et Claude 6 ans Le camion, qui se dirigeait vers Victoriaville appartenait à la Cie Forano Ltée de Plessisville.

Au moment de la rencontre l'automobile entra sous la remorque pour aller frapper l'essieu arrière et ensuite ca-

poter dans le fossé. Sous la violence du choc, tous les passagers furent comprimés à l'intérieur de l'auto et c'est miracle s'ils ne furent pas tous décapités sur le champs. Ils furent ensuite projetés à l'extérieur après s'être infligés de multiples blessures graves et de nombreuses coupures. L'automobile n'est plus qu'un amas de ferraille taché de sang.

Les victimes furent transportées à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par l'ambulance Desrochers. On nous apprend que leur état est très grave mais on conserve l'espoir de leur sauver la vie. Le sergent Dupont de la sureté provinciale a fait enquête dans cette affaire.

Le jeune Guy Pepin est tué sur la piste de courses, de Victoriaville

Un sport qui devrait être prohibé. — Les courses continuent aussitôt après le macabre accident.

Un fatal accident est survenu sur la piste de course de Victoriaville, dimanche après-midi, entraînant la mort presque instantanée du jeune Guy Pepin, âgé de 18 ans, et domicilié à St-Norbert.

Le jeune Pepin venait de remporter la course dite "Des novices"; encouragé par ce succès il décida de prendre part au 25 milles disputé contre des concurrents habitués à ce genre de bouclier. Dès le deuxième tour, son automobile capota deux fois sur elle-même. Sous la violence du choc la jeune victime fut projetée hors du véhicule par la portière droite et écrasée ensuite par l'auto qui continuait à capoter.

Transporté aussitôt en ambulance à l'Hôtel-Dieu, il expira avant son admission à l'hôpital.

Mais sur la piste de course on ne s'en faisait pas pour si peu. Aussitôt le terrain déblayé on ordonna la reprise des courses sur la piste encore humide du sang de la pauvre victime.

A l'enquête du coroner des témoins firent le récit de la tragédie qui serait due à un trou d'un pied de profondeur

qui se serait formé dans la courbe fatale. Un témoin a affirmé que les supporters du jeune Pepin lui avaient donné une double rasade de whiskey avant la course funeste. Ce point n'a pu être corroboré par les autres témoins. Il a été incapable d'identifier ces personnes.

Le véhicule, un Ford 1947, propriété de M. Nadeau, de St-Norbert, est une perte complète.

Devant cette triste affaire, on ne peut s'empêcher d'appuyer la recommandation du jury à l'effet que ce genre de spectacle soit interdit.

A St-Monique des Saules, un accident semblable était enregistré il y a 3 semaines et dimanche, une vingtaine de personnes étaient blessées quand un conducteur entra dans les estrades.

La vie humaine est un bien trop précieux pour qu'il soit permis de la mettre en danger dans le seul but du profit à récolter. Ce genre de casse-cou a déjà fait assez de victimes pour qu'on l'interdise complètement dans la province.

On demande le pavage de la route No. 34

La Chambre de Commerce des Jeunes de Victoriaville a été saisie d'un projet visant à améliorer la route 34 qui conduit des Trois-Rivières au Lac Mégantic en passant par Victoriaville.

Cette artère importante de notre réseau routier laisse présentement à désirer, à bien des points de vue. Rejoignant le "Arnold Trail" à la frontière de l'Etat du Maine, elle constitue une route des plus utiles à la circulation touristique et commerciale entre les principales villes du Québec et les Etats-Unis, si elle était améliorée. Le projet date déjà de quelques années et il est actuellement mis de l'avant par la

Chambre Junior de Victoriaville conjointement avec les Chambres et les municipalités intéressées, soit Trois-Rivières, Disraeli, Lac Mégantic, Victoriaville et toutes les paroisses qui sont situées sur son parcours.

M. Gérard Racine, de la Chambre de Victoriaville, qui a charge de ce comité, nous apprend qu'il est question de rencontrer bientôt le premier ministre de la province à ce sujet.

Omer Bisson écope d'un an de prison

Mardi matin, au cours d'une brève séance de la Cour d'Assises criminelles, le juge Wilfrid Girouard prononçait la sentence d'Omer Bisson, de Victoriaville, qui s'était avoué coupable d'homicide involontaire.

L'avocat de la défense implora la clémence de la Cour à l'égard du coupable en mentionnant qu'il était marié et père d'un enfant. De son côté l'avocat de la Couronne souligna la gravité de l'offense et le danger qu'il y avait de laisser en liberté des conducteurs de véhicules qui mettent en danger la vie de leurs semblables. La sentence doit être une compensation pour la mort de deux êtres humains, mort causée par la faute de Bisson. Il faut, continue-t-il, que le droit des gens à la vie soit respecté et la sentence doit être exemplaire.

Après avoir dit que la sentence ne pouvait être légère, et qu'il fallait que la justice sévise contre les conducteurs en boisson, le juge condamna Bisson à la suspension, pour 3 ans de son permis de conduire et il le condamna ensuite à être détenu à la prison d'Arthabaska pendant 12 mois.

Améliorations au service postal à Victoriaville

M. Hector Beaudet, gérant du Bureau de Postes de Victoriaville, nous apprendait cette semaine qu'à partir du début de novembre toutes les rues de la ville seront desservies par le service des facteurs.

A cette fin, un sixième facteur sera engagé et une redistribution des quartiers sera effectuée. On sait que la loi des Postes exige qu'une rue soit bordée de trottoirs pour que ses résidents puissent bénéficier du service des facteurs. Cependant, par exception à cette loi et par suite de la demande du maître de poste, la plupart des rues bien organisées de Victoriaville auront le service des facteurs.

On recommande cependant à tous les résidents de ces rues, de se munir d'une boîte à lettre ou de percer une ouverture à leur porte. C'est une condition pour recevoir sa malle à la maison.

ELU PRESIDENT



M. ADRIEN BEGIN, qui a été élu président de l'Association des hebdomadaires canadiens-français lors du congrès qui eut lieu vendredi, samedi et dimanche à La Sapinière, à Val David.

Le bal du Jeune Commerce aura lieu samedi

C'est samedi soir, le 22 octobre, à 10 heures que débutera le bal annuel organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes de Victoriaville, au Manège Militaire.

Parmi les invités de marque qui rehausseront cet événement de leur présence mentionnons Son Honneur le maire de Victoriaville, M. le député provincial, M. Jos. Mongrain, maire de Trois-Rivières, M. Paul Martin, président régional de la Mauricie, M. Jules Vallée, de Québec, MM. F.-E. Alain et R. Chabot, sénateurs du Jeune Commerce et de nombreuses autres personnalités.

On sait que l'orchestre est sous la direction de Maurice Meerte. On nous prie d'annoncer que toute personne faisant partie de la Chambre Jr de Victoriaville sera admise. Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une carte d'invitation; il suffira d'être membre en règle de la Chambre. On pourra payer sa cotisation de membre à l'entrée.

Exposition d'outillage pour les arts graphiques

Pour la première fois dans l'histoire de cette importante industrie, tous les imprimeurs, propriétaires d'ateliers, contremaîtres, typographes ou opérateurs de machines à composer, pressiers et régleurs, auront l'avantage de visiter une exposition-miniature des différents outils et autres matériaux qui sont maintenant employés dans les ateliers modernes, sans avoir à déboursier des frais de déplacement quelquefois dispendieux.

En effet, afin de faciliter à tous les imprimeurs et leurs

(suite à la page 8)

Le téléphone automatique au mois de mars 1950

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a exécuté de vastes travaux visant à étendre et à améliorer le service dans notre ville et le facteur rural avoisinant déclare aujourd'hui M. A. Whelan, gérant régional du téléphone.

Le plus important des projets en voie de réalisation est sans contredit la conversion du réseau local au système automatique. Ce projet comprend la construction d'un nouvel immeuble qui est maintenant terminé, le montage de l'outillage automatique et de grands travaux d'extension, de réception et d'amélioration du réseau extérieur de fils et câbles. Le central automatique, dont l'inauguration a été fixée au mois de mars 1950, sera pourvu des outillages suffisants pour le raccordement de plus de 2,000 téléphones.

En attendant la conversion, la Compagnie Bell, selon M. Whelan, a pris toutes les mesures possible pour améliorer le service, ainsi elle a aménagé deux bureaux distincts afin de faciliter l'écoulement du trafic et le traitement des affaires avec le public, et elle a reconstruit et étendu le réseau local qu'elle a assimilé au sien.

En dépit de toutes ces améliorations, M. Whelan compte pour plus de 310 clients qui attendent le service à Victoriaville, la plupart toutefois, deviendront des abonnés lors de l'inauguration du nouveau central ou dans les quelques semaines qui suivront. Les travaux de constructions à l'extérieur du central se poursuivront activement afin de satisfaire à la demande des clients dans le plus bref délai possible.

Séance du Conseil de Victoriaville

Le 11 octobre 1949

Assemblée du Conseil de Ville de Victoriaville tenue au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, mardi, le 11 octobre 1949, à 8 heures p.m., sur ajournement de la séance régulière du 3 octobre 1949.

Sur proposition de l'échevin Robitaille, appuyée par l'échevin Boutet, il est résolu que, sujet à l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales, le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, au nom de la Ville, ledit contrat tel que soumis au Conseil.

Sur proposition de l'échevin Boutet, appuyée par l'échevin Robitaille, il est résolu que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, au nom de la Ville, ledit contrat tel que soumis au Conseil.

Communication est donnée d'un projet de contrat entre Luc Thibodeau et la Ville de Victoriaville pour la cession gratuite, en faveur de cette dernière, du terrain de la rue Fréchette.

Sur proposition de l'échevin Boutet, appuyée par l'échevin Robitaille, il est résolu que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, au nom de la Ville, ledit contrat tel que soumis au Conseil.

(suite à la page 8)

Communication est donnée d'un projet de contrat entre Luc Thibodeau et la Ville de Victoriaville pour la cession gratuite, en faveur de cette dernière, du terrain requis pour l'ouverture d'une rue prolongée, vers le sud-est, la rue Picher.

Sur proposition de l'échevin Robitaille, appuyée par l'échevin Boutet, il est résolu que, sujet à l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales, le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, au nom de la Ville, ledit contrat tel que soumis au Conseil.

Sur proposition de l'échevin Robitaille, appuyée par l'échevin Boutet, il est résolu que la Ville prie respectueusement l'honorable Ministre des Affaires Municipales d'autoriser l'ouverture, sur une largeur de 60 pieds, d'une rue prolongée la rue Picher, vers le sud-est, le tout suivant un plan soumis.

Il est ensuite procédé à la première lecture du règlement No.314 prohibant l'usage des sifflets de locomotives dans les limites de la Ville.

Le dit règlement se lit comme suit :

"Attendu que, pour assurer la tranquillité des citoyens, il est opportun de prohiber l'usage des sifflets de locomotive dans les limites de la Ville de Victoriaville.

En conséquence, il est sta-

(suite à la page 8)

"Galerie des maires"

Les résidents d'Arthabaska remarqueront avec plaisir, dans la salle de leur Conseil de Ville, une série complète des portraits de chacun des maires d'Arthabaska depuis son érection en municipalité. Grâce aux patientes recherches de M. Alcide Fleury, échevin, Arthabaska peut maintenant s'enorgueillir de posséder cette belle collection.

Voici la liste des maires :

Adolphus Stein	1858-1870	Lawrence John Cannon	1891
James Goodhue	1870-1872	L.-Ovide Pepin	1891-1896
Antoine Gagnon	1872-1880	Georges Gendreau	1896-1898
Georges Gendreau	1880-1881	L.-Ovide Pepin	1898-1899
Wilfrid Laurier	1881-1882	L.-P. DeCourval	1899-1901
Basile Théroux	1882-1887	Eugène Crépeau	1901-1902
Joseph Lavergne	1887-1889	Trefflé Maheu	1902-1903
L.-Ovide Pepin	1889-1891	Joseph E. Méthot	1903-1907
		Louis Lavergne	1907-1909
		E.-T. Belleau	1909-1911
		Henri Pepin	1911-1917
		Albert Beauséne	1917-1919
		John N. Michaud	1919-1921
		Henri Pepin	1921-1923
		Alfred Paris	1923-1929
		Alfred Provencher	1929-1933
		Charles-R. Garneau	1933-1935
		Alfred Paris	1935-1937
		Alfred Provencher	1937-1945
		Elphège Labbé	1945-

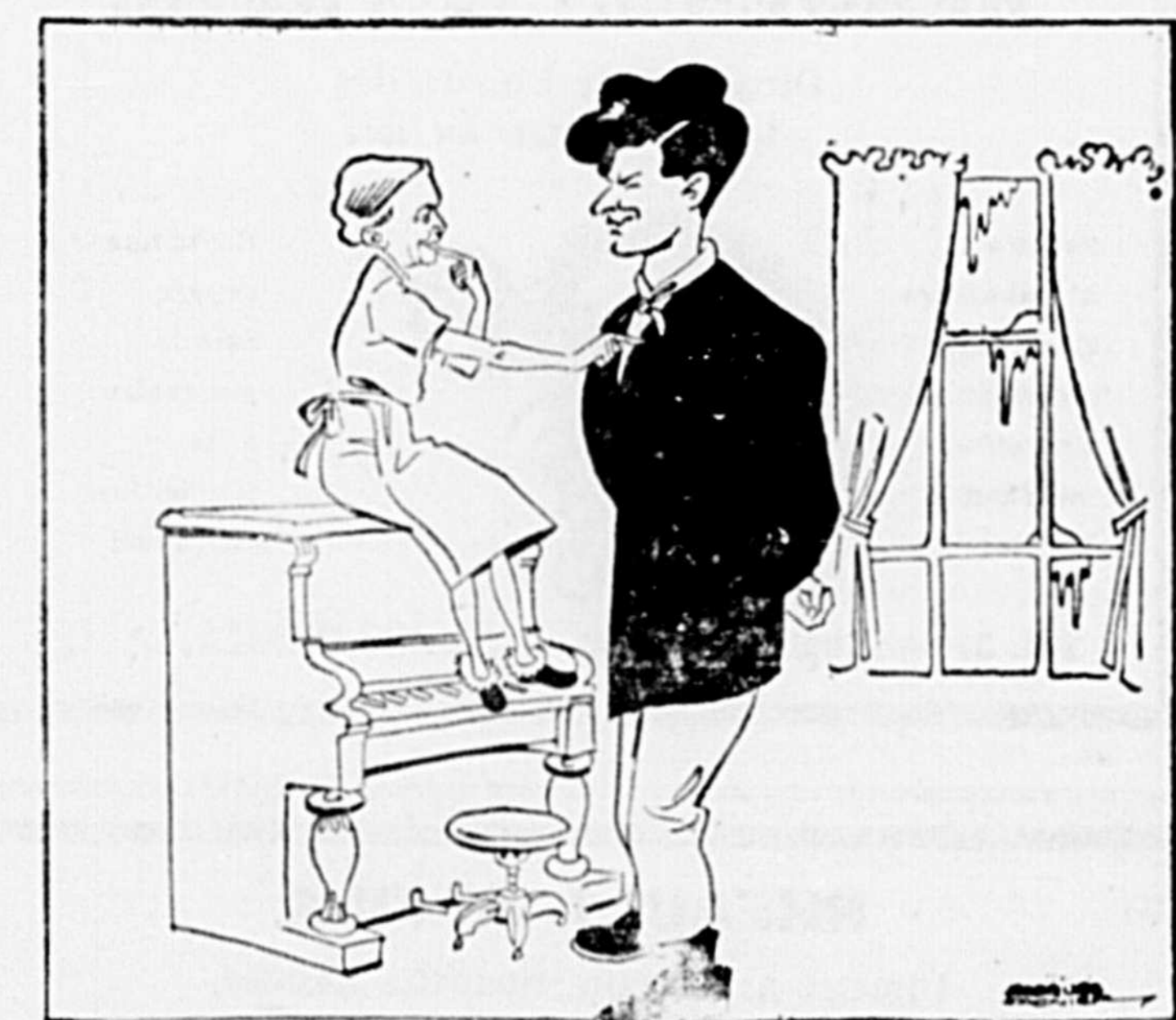
La Commission scolaire de Victoriaville enregistre un surplus de \$7,698.17

Le rapport financier de la Commission Scolaire de Victoriaville, préparé par l'auditeur Jean Roy, C.A., vient d'être rendu public. D'après ce rapport, l'état des finances de la Commission est en bonne posture car on constate pour l'année 48-49 un surplus d'opération de \$7,698.17.

Au chapitre des revenus c'est la taxe scolaire qui constitue la source principale des montants reçus avec \$82,196.22. Viennent ensuite une subvention au montant de \$21,027.75 et un octroi

de \$10,000.00 pour l'école St-David. Avec quelques autres items, le total des revenus de l'année se chiffre à \$117,935.20.

Les salaires payés aux instituteurs et institutrices sont les dépenses les plus importantes avec \$63,435.69. Apparaissent aussi au chapitre des dépenses, \$11,500.00 pour le rachat d'obligations; \$5,518.58 pour le chauffage; \$4,199.92 pour le loyer; \$3,359.61 pour les gardiens; \$8,765.00 pour les intérêts et diverses autres dépenses d'administration qui donnent un total de \$110,237.03.



Vous n'aurez jamais tant ri... "Y parle pas l'français... Comment qu'on va faire pour s'comprendre..." pensa la tante Mina (Juliette Béliveau) à l'arrivée du Texas de son neveu Bill (Yves Henry); un inoubliable moment du "Gros Bill", un coup d'état de la jeune production canadienne-française. Ce film prendra l'affiche au Théâtre Victoria, Princess et Warwick, à partir du 11 novembre.

La Revue de la semaine

Nouvelles internationales — Politique — Actualité

IL Y A SPORT ET SPORT

La tragédie de dimanche dernier sur la piste de courses de Victoriaville n'a pas manqué de susciter un émoi bien légitime dans toute la région.

De toutes parts, nous sont venus des témoignages de protestation à l'égard de ce genre de sport qui fait si peu de cas de la vie humaine.

Chacun admet la nécessité des loisirs organisés dans une communauté comme la nôtre. Les courses constituent un moyen de divertissement très populaire mais de tel spectacles devraient être prohibés quand ils comportent des risques aussi grands pour la vie

des hommes.

Les automobiles de tourisme ne sont pas constituées pour ces jeux dangereux; les exemples nombreux de ces dernières semaines en sont la meilleure preuve. Nous devons aussi déplorer l'absence de lois pour réglementer ce sport.

Nul doute qu'après la recommandation du jury à l'enquête du coroner sur la mort du jeune Pepin, la législature sera saisie d'un projet de loi pour prohiber ou du moins, réglementer sévèrement le sport des courses d'automobiles dans la province.

CONGRES DE L'U.C.C.

L'Union Catholique des

Cultivateurs est en congrès à Montréal depuis hier.

Après 25 ans d'existence cette magnifique organisation qui se dévoue spécialement aux intérêts de la classe agricole de notre province compte aujourd'hui 43,000 membres.

Fortement supportée par des cercles coopératifs qu'elle a fondée dans presque toutes les paroisses, l'U.C.C. a grandement contribué au relèvement économique et social de notre classe agricole. Puisse des délibérations du présent congrès résulter une abondante moisson de succès pour nos agriculteurs.

R. L.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc."
Arthabaska, P. Q.
ABONNEMENT { Canada: 1 an \$1.50
Canada: 6 mois \$1.00
Etats-Unis: 1 an \$2.00

ARTHABASKA, 20 OCTOBRE 1949

L'Épargne

Voilà un aspect trop souvent méconnu de la question sociale qui bouleverse le monde présentement. A l'occasion de la quatrième campagne pour la vente d'Obligations d'épargne du Canada, n'est-il pas à propos de faire un petit examen de conscience?

L'accès de nos populations ouvrières à la petite propriété a trouvé des défenseurs chez tous les sociologues et, la plupart du temps, l'on commence la thèse en faisant ressortir le droit de chacun à posséder. Jusque là, nous sommes tous d'accord. Tout homme a un droit inaliénable à acquérir des biens et à les utiliser dans les limites de la justice.

Mais, là où les opinions diffèrent c'est dans les moyens qui sont à la disposition des hommes pour user de ce droit d'acquérir la propriété des biens terrestres.

Tous conviennent que la propriété est un facteur de paix sociale, que la possession d'une maison, d'un lopin de terre, d'un atelier, immunise pour ainsi dire, leur propriétaire contre les idées révolutionnaires. Il est également admis que des hommes qui ne possèdent pas, seront à l'avant-garde des mouvements qui réclament pour eux la propriété d'autrui parce qu'on leur aura chanté sur tous les tons qu'ils ont droit à la propriété sans leur indiquer le véritable et unique moyen d'y parvenir: l'épargne.

La conclusion logique qu'on tire de ces refrains incomplets c'est que la faute retombe toujours sur ceux qui possèdent présentement. Si les classes prolétaires ne possèdent pas il faudrait jeter le blâme sur ceux qui possèdent; allons donc! Il est vrai que dans la classe ouvrière cette idée est très répandue. Mais nous croyons, pour notre part, que le blâme n'est pas tout à jeter du même côté.

Dans une récente causerie dominicale, on a abordé ce problème, sans en faire ressortir le noeud.

Au Canada, les revenus des ouvriers sont, d'une façon générale, suffisants pour assurer un niveau de vie décent et il n'est pas osé de prétendre que les revenus actuels permettent d'épargner. Chacun sait par expérience qu'il faut faire un sacrifice pour épargner; il faut se priver de tel ou tel objet superflu, de tel voyage, de telle sortie. Si on mettait de côté tout l'argent qui se dépense en futilités, avant 5 ans, chaque famille ouvrière canadienne posséderait sa propre maison ou du moins, pourrait-elle la construire en utilisant les facilités que l'Etat met à la disposition de tous.

La guerre s'est passée en revendications pour des salaires plus élevés pour des heures de travail moins longues. La productivité a baissé et les prix ont augmenté. N'aurait-il pas mieux valu substituer des diminutions d'heures de travail, recommander une plus grande production et prêcher l'épargne?

L'accès des masses à la propriété ne se fera pas avec des heures moins longues et des salaires plus élevés qui augmentent tous deux le coût de la vie. Non! il faut de tous et de chacun un louable effort pour mieux utiliser les revenus actuels, les augmentant par une productivité accrue, afin de pouvoir épargner.

Profitez des conseils judicieux qui nous sont donnés par les organisateurs de la vente des obligations du Canada. Epargnez!

ROGER LUSSIER.

La patrie, notre héritage

"Cette route que nous parcourons si souvent, dont nous croyons connaître tous les détours, tous les paysages, nous sommes-nous déjà demandés qui l'a tracée, comment elle a été faite? Nous sommes-nous jamais arrêtés à reconstituer son histoire, à songer aux transformations qu'elle a subies à travers les siècles?" Voilà la question que M. Paul Gouin, conseiller technique du Comité Exécutif de la Province de Québec, a posé à son auditoire radiophonique du 16 octobre.

Il a rappelé que la route n'était au début qu'un portage, un sentier à travers la forêt primitive et hostile. Sur ce sentier passèrent d'abord les indiens puis les découvreurs, les missionnaires et enfin les colons de la Nouvelle-France. Pensons à ce que fut la dure vie de ces défricheurs de notre province. C'est ainsi que nous comprendrons tous les efforts, tous les sacrifices qu'ils ont dû déployer pour transformer le sentier d'autrefois en une route carrossable, la première, l'ancêtre de celles sur lesquelles nous roulons aujourd'hui.

Voilà l'une des mille leçons que nous offre la route. En suivant les autres évolutions de la route, devenue plus tard le Chemin du Roi, puis la route nationale, nous pouvons recueillir d'autres leçons dont nous devons, pour employer le mot d'Edouard Montpetit, "ornier notre esprit et nourrir notre patriotisme". M. Gouin invite ses auditeurs à poursuivre eux-mêmes, dans leurs moments de loisir, ce voyage qui est à la fois une leçon d'histoire et une leçon de choses. Puis, pour les besoins de sa causerie, il examine ensuite les résultats au point de vue de la physiologie de notre province, de l'évolution de la route.

La route moderne a fait subir à un très grand nombre de nos villes, de nos villages, une transformation radicale. Sa construction a entraîné la démolition de la plupart de nos belles vieilles maisons d'autrefois et la disposition de centaines et de centaines d'arbres d'ornementation.

Il était nécessaire, urgent de moderniser nos routes mais il est non moins nécessaire, non moins urgent de redonner à ces routes, ces villes, ces villages, le cachet qui nous est particulier et cela pour notre propre satisfaction et pour celle du Touriste. C'est par l'architecture d'autrefois adaptée aux besoins d'aujourd'hui, l'urbanisme, les appellations géographiques, les affiches, les enseignes, l'artisanat que nous parviendrons à ce but.

Pour l'instant, M. Gouin étudie un aspect essentiel de l'architecture paysagiste: les arbres. Remplaçons ceux que l'évolution de la route a fait disparaître. Cela nécessite un effort collectif et méthodique. La fête des arbres que l'on observe ici et là chez les écoliers surtout doit devenir une manifestation populaire, une fête vraiment nationale, une fête qui en plus de redonner à notre province sa verdure, servira à attirer le tourisme et à retremper notre patriotisme.

Cette fête des arbres, il deviendrait possible, avec la collaboration de tous, de la célébrer dans tout son éclat dès mai 1950.

Regards sur le passé

L'Union des Cantons de l'Est disait.

LE 16 OCTOBRE 1919

Un Euebre sera organisé à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska, le 22 octobre prochain, au profit de l'Hôtel-Dieu par Mmes Gustave Perreault et J. F. Walsh.

Le gouvernement canadien a décidé d'acheter le Grand Tronc.

La population de la province de Québec s'élève à 2,432,251. Montréal a une population de 750,000 et Québec 108,000.

LE 17 OCTOBRE 1929

M. Maurice Hudon a été nommé Député-Régistrateur du comté d'Arthabaska.

Me Louis St-Laurent, avocat bien connu de Québec, vient d'être élu directeur des "Pré-

voyants du Canada".

Le congrès régional de l'U. C. C. a eu lieu le 14, à Victoriaville.

Les valeurs de la bourse subissent la pire dégringolade de l'histoire.

Un tamponnement d'un convoi ferroviaire de marchandises est survenu le 15, sur la voie ferrée entre Trois-Rivières et Victoriaville.

LE 19 OCTOBRE 1939

Les élections provinciales auront lieu mercredi prochain, le 25 octobre. La campagne électorale bat son plein.

Le gouvernement fédéral lance un emprunt de guerre de \$200 millions.

Pour vous distraire

A quoi songeriez-vous, si je vous écrivais
Pour vous distraire un peu? — Pendant que je rêvais,
En voyant monter la fumée
Qui sortait de ma pipe, un nom m'est revenu,
Mille fois, sur la lèvres, et toujours bienvenu,
Comme au bouquet bleu, la rosée.

Vous devinez déjà, je vois, quel est ce nom,
Mais ce n'est pas celui qui vous fut donné, non!
Ah! dites, à vous ai dégué?
Pardonnez-moi, madame, et soyons bons amis,
Car je ne me vois pas parmi vos ennemis;
Ma lettre serait mal reçue.

Allons, recommençons. Je vous écrivais donc...
Que je vous oubliais? Ah! mais ne croyez donc
Que j'oserais me le permettre!
Si vous étiez tout près, je vous dirais: "Mon chou!"
Mais ne trouvez-vous pas que ça a un peu l'air fou
De l'écrire sur une lettre?

Je vous ai déjà dit, si je m'en souviens bien,
Que j'aimais vos yeux bleus, et le pleur qui se tient
A l'ombre de votre paupière.
Je vous ai dit, aussi, que vos cheveux châtains,
Où je laisse courir d'inépuisables mains,
Me distraient dans ma prière.

Un autre jour, madame, ou mieux, un autre soir,
J'ai posé un aveu fébrile et plein d'espoir,
Et qui se pendait à ma bouche
Depuis des mois, j'ai posé, que je dis,
Cet aveu de mon coeur, sur vos lèvres. Depuis,
Vous n'êtes plus aussi farouche.
Alors, vous le voyez, je n'ai pas de secrets
Pour vous. Comprenez-moi, quand on aime un objet,
On l'admire et on le louange.
Mais après tout cela, tenez-vous à savoir
A quel nom je rêvais? — Là, faut pas m'en vouloir,
Car je ne rêvais qu'à votre ange.

HELLEN FOCH

Toute reproduction interdite par l'auteur.

MON JARDIN

Mon jardin, mon petit jardin,
Jadis abandonné, sauvage,
Terre réduite en esclavage,
Par le mauvais sort, le destin.

Impuissant, plein d'herbes mauvaises,
Tu savais qu'un bras courageux,
Te tirerait de tes malaises,
En rendant ton sol argileux.

Je t'aime, cher petit encolos,
Car je suis bien fils de la terre;
J'aime sa vie et son grand mystère.
Petit coin du sol frais éelos.

Je te chéris, non par hasard,
Ou par simple forfanterie,
Car je suis bien né campagnard,
Et j'aime la verte prairie.

Mon jardin, mon petit jardin,
Jadis abandonné, sauvage,
Maintenant docile à ma main,
Tu produis légumes, herbage.

JEAN SYLVAIN

18 mai 1948,
Cap-de-la-Madeleine.

NAISSANCE

A M. et Mme Jean Garneau (Thérèse Pelletier), de Victoriaville, est née une fille, baptisée le 11 octobre sous les prénoms de Marie Suzanne Jeanette Maryse. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Courtois, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Gaston Cayer, tantes de Victoriaville.

NAISSANCE

M. et Mme Marcel Gauthier (Thérèse Courtois) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Lise Régina. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Courtois, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Gaston Cayer, tantes de Victoriaville.

Au cours de l'hiver qui s'en vient, nous dresserons le programme de cette manifestation. Nos folkloristes dessineront les costumes, choisiront danses et chansons. Nos pépiniéristes sélectionneront arbres et arbustes. Notre jeunesse se préparera au rôle qu'elle tiendra dans cette fête collective. Et c'est ainsi que tous ensemble nous irons au joli mois de mai, rendre l'hommage mille fois mérité aux arbres de chez-nous.

Tribune Libre

Synerese vs diereese

Disons d'abord que les "Réflexions à propos d'un poème et d'une souris", publiées la semaine dernière en Tribune Libre de "L'Union", m'ont procuré quelques instants de douce hilarité. Comme en plus, M. le Versificateur semble désirer une réponse de ma part, il m'est agréable de pouvoir le satisfaire. Sa prose, ses arguments, bien que malheureusement au service d'une cause détestable, n'en démontre pas moins un talent très réel et vérifiable qui ne demanderait qu'à fructifier encore quelque peu, pour bientôt nous éblouir. Comme il n'a encore que 22 ans, les lecteurs sont convaincus qu'à cet âge, où l'on voit la vie en rose, qu'il lui est encore impossible de se développer, mais tout de même, il ne lui faudrait pas prendre trop vite de vilains plis intransigeants.

Avant de faire suite aux "Réflexions", est-ce que les lecteurs se trompent en croyant que les ardents critiques de "Vers les Sommets" comme étant un seul et même "auteur". Alors, en me servant des détails physiques sur sa personne que nous communiquons à obligeamment Le Versificateur, je ne me serais trompé que de deux petits pouces sur la "hauteur", en mesurant à l'oeil, sur la rue, dans une rencontre fortuite. Cinq pieds et 10 pouces, si pieds nus sur le roc de convictions enfantines épistolaires exagérées, font bien six pieds francs à la ligne lorsque chausé à clous ferrés pour marcher sur le dos d'un poète.

En plus, et avec forts soupçons, constatons que les termes employés sont souvent et sensiblement les mêmes, et cette répétition fréquente (sic) est une manie qui les apparente aisément. Laissons le lecteur juger et décider par lui-même, et disons pour cette fois-ci, deux jeunes avec cours classique et scientifique contre un "vieux rimalleur" de la vieille école.

Maintenant, nous n'épluchons pas tant "Vers les Sommets" que les "Réflexions" elles-mêmes. Ceci aura sans doute pour résultat de démontrer d'une manière non équivoque, que malgré toute l'attention que l'auteur de "Réflexions" s'est appliqué à bien composer, toujours les mots employés par lui-même, ou d'autres, peuvent s'interpréter de multiples manières, en prose tout comme en vers.

Sans cesse sur le métier remettez [votre ouvrage],
Polissez et le repolissez sans [cesse davantage]
s'appliquent à tous ceux qui écrivent.

Prenons par exemple, l'assertion faite qu'un "académicien" n'aurait pas lu plus loin que le second vers du poème discuté. J'assume, et les lecteurs aussi, que ce mot, tel qu'employé, veut signifier, et signifie bien dans l'esprit de l'auteur, un membre de la docte académie française fondée par le Cardinal de Richelieu. Alors, ne confondons pas avec un étudiant de l'Académie de Victoriaville, par exemple, lequel est bien lui aussi un "académicien". N'aurait-il pas été préférable d'écrire simplement un "littérateur", ou encore "un lecteur averti", sans nous amener Henry Brodaux, Paul Bourget, etc.

M. le Versificateur, n'essait-il pas de toute apparence, dans la nouvelle critique, de faire de l'ironie à gros sel. "Je descendis le monticule" lui semble "ridicule". Mais pour nous tous qui avons aussi lu le poème avant ou après son interprétation, nous comprenons, savons même, qu'il n'est pas facile, à moins d'être à cheval sur Pélagie, de monter ou de descendre un "géant de montagne" sans s'arrêter pour s'essouffler quelque peu. En suivant le poète, nous sommes grimés au sommet, mais nous ne nous imaginons nullement que ce sommet soit aussi pointu qu'une aiguille. Au contraire, il peut être de

(Suite à la page 7)

A votre service...

AVOCATS

HORMISDAS GARIÉPY, C. R.

AVOCAT & PROCUREUR

ARTHABASKA, P. Q.

Tél. Bureau: 1605-J

Tél. Résidence: 829

PIERRE JUTRAS

AVOCAT

120, rue Notre-Dame Est
VICTORIAVILLE

PRINCEVILLE
le jeudi après-midi

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale
PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., LL.B.

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de
Me EDGAR LALIBERTÉ
WARWICK, P. Q.

Tél.: Bureau, Victoriaville 680
Résidence, Arthabaska 128

Casé postale 15,
Victoriaville, Qué.

HORACE BERGERON

NOTAIRE

199, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE, Qué.

MEDECINS

Téléphone 78

C. P. L. L.

DR JEAN-M. BECOTTE

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Ex-élève du New-York Policlinic

SPECIALISTE

En chirurgie générale du Collège Royal des

Médecins et Chirurgiens du Canada

RAYONS X AU BUREAU

Rue de l'Eglise

Arthabaska

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

examen de la vue • Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

(Edifice de la Banque canadienne Nationale)

Tél.: Résidence 744

Tél. Bureau 627

HENRI CHARETTE, O.D.

OPTOMETRISTE

162, Rue Notre-Dame

Apt. 1

VICTORIAVILLE, Qué.

ARTHUR THIBAUT, M.D.

MEDECIN - CHIRURGIEN

Médecine Générale

SPECIALITES: Cœur et Poumons

Tél. Bur.: 5W — 183A Notre-Dame—Tél. Rés. 468

VICTORIAVILLE, P. Q.

Tél. 692

DR LEVI DOYON, D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

202 Notre-Dame

VICTORIAVILLE

(En haut de la

Pharmacie Mamicotte)

A Vendre ou à Echanger

Achats, ventes, échanges de

tous genres de propriétés

par toute la province.

Pour plus amples détails,

adressez-vous:

ALBINE SAMSON

Agent d'immobilier

Bureau, 8 rue King-Est, Apt. 1

C. P. 627 — Tél. 1657-M

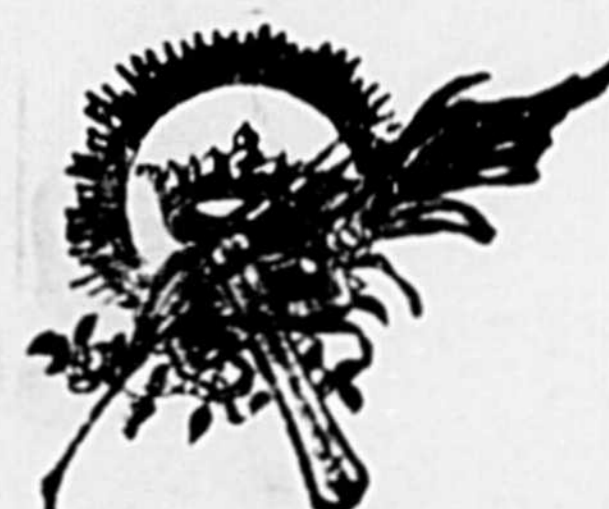
SHERBROOKE, P. Q.

BERGERON & FRERE

Directeur de Funérailles

MAISON ETABLIE EN 1906

Service
d'Ambulance
Corbillard
Automobile
Chambre
mortuaire
à domicile



Embaumeur
expert
Salon
mortuaire
à la
disposition
du public

Tél. 31 — Rue de la Cour — ARTHABASKA, P. Q.

RHEULT & FILS

Ciment Américain, quantité désirée.

Bois de chauffage de toutes sortes.

Service de Convoyeur à Charbon

Caisse enregistreuse neuve à vendre

372 ouest, Notre-Dame

Tél. 609-8-6

VICTORIAVILLE, P. Q.

LE SPORT

Avec
ROLAND MERCIER



Ici et là dans le sport

Les Citadelles ont démontré dimanche dernier qu'ils possèdent une très bonne équipe. Les joueurs de Pete Martin ont défilé facilement les hommes de Sylvio Mantha avec seulement deux joueurs de défense sur leur alignement. Conway et Lemonde n'ont pas encore reçu leur libération et n'ont pu s'aligner pour la première joute. Les amateurs ont été surpris de voir les Maple Leafs sur la glace dimanche dernier, alors que les Braves de Valeyfield devaient être les adversaires des Citadelles. Le président Alphonse Therrien a été forcé de faire ce changement à la dernière minute, à cause du Canadien Junior qui ne voulait pas jouer dimanche, car leur gardien de but n'avait pas encore reçu son transfert. La saison promet d'être très intéressante et les clubs Citadelles, Royal, National et Canadien semblent être les clubs qui batailleront pour la première position de la ligue.

Le club de Roland Hébert a remporté sa première victoire de la saison au dépend du club Sherbrooke, qui semble ne pas être très fort cette saison. Les juniors de l'an dernier ont fait très belle figure à leur début dans les rangs senior. Le club de Roland Hébert obtiendrait les services de Phil Vitale, ancien joueur des Tigres de Victoriaville. Une assistance de seulement deux milles personnes a assisté à la première joute des As de Québec à St-Joseph d'Alma. Adjudant Côté est retourné au club Sherbrooke après avoir refusé

de devenir professionnel avec le club Canadien. Le retour de Côté aidera certainement le club de Ivan Dugré, qui a perdu les services de plusieurs étoiles de la saison dernière.

Maurice Richard semble vouloir connaître une autre bonne saison avec le Canadien et il n'y a nul doute que Richard peut facilement abaisser son record de cinquante buts dans une saison. La saison sera longue cette année dans la N.H.L. et les petits joueurs du Canadien ne pourront probablement pas donner le championnat au club Canadien. Pour le classement final, il importe peu, car le Canadien sera certainement dans les éliminatoires. Bill Durnan a enregistré son premier blanchissage de la saison lors de la joute d'ouverture et Durnan sera encore cette année le meilleur gardien de la ligue. Durnan à la meilleure défense de la ligue devant lui et cela l'aidera à remporter de nouveau le trophée ainsi que la position de gardien de but de l'équipe d'étoile.

Le record de la semaine dernière pour le patinage a été de nouveau abaissé dimanche au soir alors que 538 amateurs du patinage se sont rendus à l'arena. La venue des Reds de Trois-Rivières dimanche prochain à l'arena attirera certainement une des plus fortes assistances de la saison. Marcel Chainé, la vedette de la défensive des Tigres de la saison dernière, portera les couleurs des Reds.

Roland Mercier.

Funérailles de M. Arthur Dugré

Les imposantes funérailles de M. Arthur Dugré, décédé subitement le 7 octobre à Victoriaville, eurent lieu le 11 courant à 9h.30 en l'église des Saints-Martyrs de Victoriaville.

Homme courageux et très pieux il était estimé de tous ses concitoyens. Le bon Dieu l'appela à lui à l'âge de 72 ans et 9 mois.

La dépouille mortelle était exposée à sa résidence de la rue Notre-Dame.

Le cortège, sous l'habile direction de M. H. Marcoux, entrepreneur, était précédé du drapeau de la ligue du Sacré-Coeur, porté par M. Morin.

Portait la croix: M. Yvon Jutras. Portaient le cercueil: MM. Gédéon Labbé, J.-D. Charlant, Alfred Mercier, Thomas Grégoire, Roméo Leblanc et Pierre Boisvert, tous amis du défunt.

La levée du corps et l'ab-

soute furent faites par M. l'abbé Lallier.

Le service fut chanté par le Rév. Père Alexandre Dugré, Jésuite, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Benoit et Lallier, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par MM. Gédéon Labbé et J.-D. Charlant.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse (Mathilde Paquin) deux filles, Mme Charles Leblanc (Léona) et Mme Zacharie Roy (Marie-Alice); une fille adoptive en religion Soeur St-Clément-Marie de la Congrégation Notre-Dame; ses deux gendres M. Charles Leblanc, St-Paul, et M. Zacharie Roy, échevin, Victoriaville, et seize petits-enfants: M. et Mme J.-Marcel Leblanc (Françoise Croteau) de St-Paul, et M. et Mme Jean-Paul Leblanc (Yolande Levasseur) de Victoriaville, Jacques, Michel, Marielle, Gilles, Denise et Nicole Leblanc, Denis Clément, André, Henri-Paul, Yvon et Claudette Roy et deux arrières petits-enfants, la petite Hélène Leblanc, Victoriaville, et Bébé Serge Leblanc, St-Paul; Une soeur, Mme Oliva Duplessis, des Trois-Rivières; Un beau-frère et une belle-soeur M. et Mme Johnny Paquin de St-Paul; Tous ses neveux et nièces, cousins et cousines, et une foule considérable d'amis se faisaient un devoir de rendre un dernier hommage à ce regretté disparu.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, tels que: offrandes de 47 messes, télégrammes, affiliations, bouquets spirituels, cartes de sympathies et offrandes de fleurs.

À la famille éprouvée nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Les Citadelles remportent la première joute de la saison

Les Citadelles ont raison des Maple Leafs de Verdun au compte de 7 à 2.

Pichette compte deux points pour les vainqueurs.

Une très belle assistance a assisté à la première joute de la saison des Citadelles de Québec à l'arena de Victoriaville dimanche dernier. Le maire Arthur Gamache a mit la rondelle au jeu accompagné de M. Frank Byrne, gérant des Citadelles.

La joute fut très rude et les arbitres distribuèrent un total de vingt-une punitions au cours de la joute. La première période débuta rapidement et dès les premières minutes Bouchard du Verdun fut puni et les Citadelles se mirent à l'attaque. Pichette manqua une très belle occasion de compter après huit minutes en arrivant seul devant Cournoyer. Divinay, un joueur Américain, comptant le premier point de la joute sur une passe de Dubeau. Treize punitions furent décernées au cours de cette première période. Cournoyer se distingua dans ses filets en bloquant vingt-deux lancers contre sept pour O'Mara.

Gervais et Pichette comptèrent au début de la deuxième période pour donner un avance de trois à zéro aux Citadelles avant que Bouchard compte le premier point des Leafs. Plante compta ensuite sur des passes de Béliveau et Pichette. La liberté et Bouchard en vinrent aux coups à la fin de cette période et l'arbitre Boucher leur décerna des punitions majeures.

Au début de la troisième période, Pichette compta son deuxième point de la joute sur une passe parfaite de Bé-

iveau. Beupré compta le deuxième et dernier point des visiteurs en l'absence de Hudson. Spike Laliberté et Pridham ensuite pour porter le compte de sept à deux en faveur des Citadelles. Cournoyer a été la grande vedette de la joute même dans la défaite en bloquant soixante-un lancers au cours de la joute.

ALIGNEMENT

VERDUN: But, Cournoyer; défenses, Bouchard et Budd; centre, Labelle; ailes, Beupré, Hogue. Subtituts: Bernard, Bellemare, Morisson, Carrier, Thomlison, Scott, St-Pierre, Lapointe, Cheffer.

QUEBEC: But, O'Mara; défenses, Laliberté et Hudson; centre, Béliveau; ailes, Pichette, McKila. Subtituts: Plante, Carrol Dubeau, Divinay, Bjorness, Tremblay, Gervais, Pridham.

Première période.

Point: Divinay (Dubeau) 11.56
Punitions: Bouchard, Bernard, Divinay, Labelle, Béliveau, Bouchard, Bernard, Béliveau, Divinay, Bouchard, Hogue, Pichette, St-Pierre.

Deuxième période.

Points: Gervais (Bjorness, Pridham) 3.56
Pichette (Béliveau) 9.59
Bouchard (sans aide) 11.14
Plante (Béliveau, Pichette) 12.32

Punitions: Labelle, Divinay, Beupré, McKila, Laliberté, majeure; Bouchard, majeure.

Troisième période.

Points: Pichette (Béliveau) 2.05
Beupré (Hogue, Lapointe) 2.57
Laliberté (Dubeau) 11.10
Pridham (Hudson) 11.56

Punitions: Hudson, Labelle.

LES IDEES EN MARCHÉ

Mme Albert Duguay, M. et Mme Albert Labarre, Mmes Liliane Houle, de St-Rosaire, M. et Mme Rosaire Blanchette, Mlle Amanda Houle, M. et Mme William Hébert, M. Ludger Tourigny, de Daveluyville, Mme Albérie Béliveau, M. et Mme Ludger Piché; ses cousins et cousines, M. Joseph Langlois, Mlle Hélène Béliveau, M. et Mme Elphège Proulx, M. Omer Proulx, Mlle Jeannette Proulx, M. et Mme Jean-Paul Massé, Mme Onésime Desossés, M. et Mme Amédée Blais, de St-Elisabeth, Mme Wilfrid Landry et son fils Noël, M. et Mme Rosaire Houle, de Québec, M. et Mme Paul-Emile Bergeron, M. et Mme Roger Tourigny, Mlle Pauline Poirier, Henri Paul Poirier, M. et Mme Armand Gosselin, M. et

LES IDEES EN MARCHÉ



M. JEAN-PIERRE HOULE, journaliste de Montréal, sera encore l'animateur de l'émission "Les idées en marche" que le réseau français de Radio-Canada présentera le mardi soir à 8 heures à compter du 18 octobre. Ce forum hebdomadaire est réalisé en collaboration avec la Société d'éducation des adultes du Québec.

À la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

VOTRE ABONNEMENT EST-IL TERMINE? SI OUI, VEUILLEZ EN PLUS TOT POSSIBLE.

Funérailles de Madame Gérard Houle de Victoriaville

Un bel hommage a été rendu vendredi, le 7 octobre, en l'église de Ste-Victoire de Victoriaville, à la mémoire de madame Gérard Houle, née Irène Béliveau, et décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à l'âge de 31 ans, après une courte maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Grenier, curé de la paroisse.

La chorale des hommes fit les frais du chant. M. Daveluy touchait l'orgue.

La quête au service fut faite par deux dames de Ste-Anne, Mmes Moreau et Welley Samson.

La croix était portée par Mme Robert Turcotte, cousine de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Roland Boucher, Armand Béliveau, Adrien Béliveau, Jean-Louis Boisvert, Germain Piché, Elphège Proulx.

Le deuil était conduit par son époux, ses deux fillettes Ghislaine et Madeleine, son père et sa mère, M. et Mme Désiré Béliveau, ses frères et soeurs, MM. et Mmes Wellie Vigneault (Alphonsine Piché), Ovide Piché (Gabrielle Lachance), Philippe Bergeron (Yvette Béliveau), Pierre Béliveau (Alice Larivière), Mlle Louise Béliveau, M. Roland Béliveau, MM. Didace et Antonio Piché; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Edmond Houle, MM. Jean-Paul, Dominique et Camille Houle, Mlle Antoinette Houle; ses oncles et tantes, M. et Mme Fortunat Boisvert, Mme Joseph Poirier, de Nicolet, M. et Mme Edouard Béliveau, de Montréal, M. et Mme Lucien Boucher, M. et Mme Henri Proulx, M. et Mme Hermann Houle, de St-Rosaire, M. et Mme Rosaire Blanchette, Mlle Amanda Houle, M. et Mme William Hébert, M. Ludger Tourigny, de Daveluyville, Mme Albérie Béliveau, M. et Mme Ludger Piché; ses cousins et cousines, M. Joseph Langlois, Mlle Hélène Béliveau, M. et Mme Elphège Proulx, M. Omer Proulx, Mlle Jeannette Proulx, M. et Mme Jean-Paul Massé, Mme Onésime Desossés, M. et Mme Amédée Blais, de St-Elisabeth, Mme Wilfrid Landry et son fils Noël, M. et Mme Rosaire Houle, de Québec, M. et Mme Paul-Emile Bergeron, M. et Mme Roger Tourigny, Mlle Pauline Poirier, Henri Paul Poirier, M. et Mme Armand Gosselin, M. et



Norman J. Dawes président et directeur-gérant de la "National Breweries Ltd", a récemment présenté cette ambulance à la Brigade Ambulancière Saint-Jean, au garage de la "National Breweries". L'ambulance a été reçue, au nom de la brigade, par le commissaire provincial Donald F. Angus. Photographés: ici, de gauche à droite: Col. C. P. Gaboury, M.D., M. Dawes, Maj. A. H. Coates, le commissaire Angus et le surintendant provincial E. L. Mignault.

Pour ce moment tant rêvé choisissez une bague à diamants et une alliance



Lido

Chaque bague à diamants LIDO est ENREGISTRÉE ENTièrement GARANTIE et ASSURÉE GRATUITEMENT

Bergeron & Frère

Horloger - Bijoutier

ARTHABASKA, P. Q.

27 JANV.

TOUT en MUSIQUE

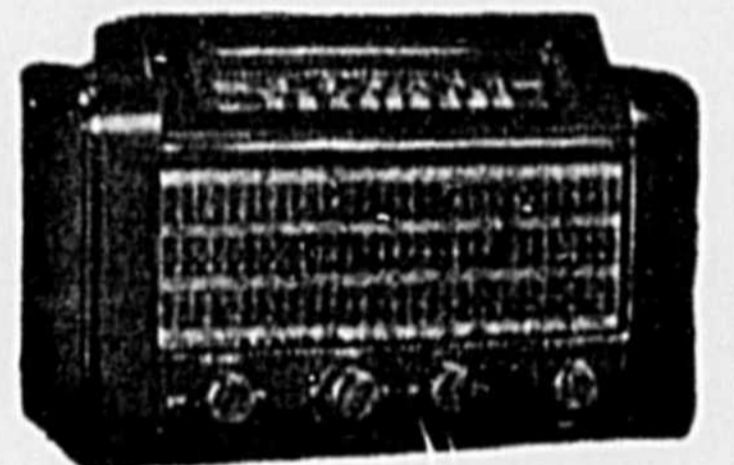


5 Du Marché Tél. 789 Victoriaville

AGENT EXCLUSIF

des Radios

STROMBERG-CARLSON



Le meilleur appareil que vous puissiez trouver sur le marché



Voyez notre choix complet de Disques Victor. Classiques, semi-classiques, populaires

Les plus grands artistes sont enregistrés sur DISQUES VICTOR.

Venez entendre ceux-ci aujourd'hui

29 sept. jno

CULTIVATEURS PROGRESSIFS

Faites plus d'argent en produisant plus de lait pour



Lactantia Limitée

Avenue LACTANTIA.

VICTORIAVILLE

29 juil.

Electriciens à la disposition

de nos industriels et du public.

SERVICE
(d'une demie heure)

Signalez 1327w et dans 30 minutes notre homme de service sera à votre disposition. Le seul service du genre Estimés gratuits

DALLAIRE & FILION, ENR.
VICTORIAVILLE, Qué.

7 oct. 48 1 an

Tél. 351

23 rue St-Louis

CORRIVEAU & FILS

Contracteurs en soudure électrique et au gaz

Ayant une machine transportable pour faire l'ouvrage en dehors Réparations Générales

Spécialité: Dégelage d'aqueduc

VICTORIAVILLE

P. Q.

Comptabilité

Confiez votre comptabilité à un

COMPTABLE PUBLIC ACCREDITÉ

Comptabilité à la semaine.

Tenue des livres...

Correspondance...

Adressez-vous à

ALFRED DOMEY, A.P.A.

12A, De Courval,

Victoriaville — Tél. 704

22 sept. jno

Trois-Rivière, visite Citadelle, dimanche après-midi

LE CAFÉ doit être frais pour donner sa pleine saveur. Quand vous décachetez la boîte, **LE CAFÉ "SALADA"** est aussi frais qu'au moment de l'emballage.

Recettes

Légumes à double fin

Ne jetez jamais les feuilles et les tiges du chou-fleurs. Elles peuvent être servies comme légume ou elles font une excellente base de soupe. Lorsque vous achetez un chou-fleurs insistez afin qu'il porte ses feuilles, de cette façon vous aurez deux légumes. Choisissez toujours un chou-fleurs blanc comme la neige. S'il est jaune, cela indique qu'il a été exposé au soleil et il aura très probablement un goût très fort. Les bouquetons doivent être serrés les uns contre les autres et à surface lisse. Les feuilles et les tiges doivent être vertes et fraîches.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture vous suggèrent aujourd'hui des recettes utilisant feuilles et feurs de chou-fleurs.

SOUPE AUX FEUILLES DE CHOU-FLEURS
1/2 tasse de feuilles de chou-

fleurs passées au hachoir
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
- Souppçon de poivre
2 tasses de lait chaud.

Laver et couper les feuilles de chou-fleurs, les passer au hachoir. Cuire à couvert dans 1 1/2 tasse d'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres, environ 35 minutes. Faire fondre le beurre, y ajouter la farine, le sel et le poivre, bien mélanger. Verser le lait chaud lentement et cuire en brassant jusqu'à épaississement, environ 15 minutes. Ajouter à la sauce les feuilles de chou-fleurs et le reste de l'eau de cuisson mélangeant bien. Servir très chaud saupoudré de paprika. Quantité: 2 1/4 tasses. Si on le désire, les feuilles de chou-fleurs peuvent être passées au tamis pour faire une crème de chou-fleurs, elles devront alors cuire un peu plus longtemps.

CHOU-FLEURS EN ESCALOPE

1 chou-fleurs moyen (3-3 1/2 lbs)
2 1/2 tasses de sauce
- Chapelure beurrée, fromage râpé ou bacon haché.

Bien laver le chou-fleurs, le laissant tremper 30 minutes dans de l'eau froide salée, tête en bas. Cuire à l'eau bouillante salée, tête en haut, jusqu'à ce qu'il soit tendre. Egoutter et diviser en bouquetons, les placer dans un plat beurré allant au four et verser sur le dessus de la sauce chaude. Recouvrir de chapelure ou de fromage râpé ou de bacon. Cuire à un four très chaud, 425 F., jusqu'à ce que la chapelure soit brune ou le fromage fondu. Quantité: six portions.

FEUILLES DE CHOU-FLEURS A LA SAUCE AU FROMAGE

3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
3/4 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de paprika
- Souppçon de poivre cayenne
3/4 c. à thé de moutarde sèche

1 1/2 tasse de lait
1 tasse de fromage râpé ou coupé en dés
4 tasses de feuilles et tiges de chou-fleurs coupées en lanières minces
Chapelure beurrée.

Faire fondre le beurre dans la partie supérieure du bain-marie, y incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter le lait froid lentement, brassant jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Cuire jusqu'à ce que la sauce soit lisse et épaisse, alors ajouter le fromage et brasser jusqu'à ce qu'il soit fondu. Couper les feuilles de chou-fleurs en lanières minces d'environ 2 pouces de longueur. Cuire à couvert dans 1 tasse d'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres, environ 35 minutes. Egoutter et ajouter à la sauce au fromage. Placer le mélange dans un plat beurré allant au four, recouvrir de chapelure beurrée et cuire à four chaud, 400 F., jusqu'à ce que la chapelure soit brune. Quantité: six portions (3 tasses). Les feuilles de chou-fleurs peuvent être servies tout simplement une fois cuites, recouvertes de beurre fondu et arrosées de jus de citron.

TETE DE CHOU-FLEURS BOUILLI

1 chou-fleurs moyen (3-3 1/2 lbs)
- Eau bouillante salée.

Enlever les feuilles. Laver et placer, tête en bas, le chou-fleurs dans l'eau salée froide et laisser tremper 30 minutes. Egoutter, cuire à couvert, tête en haut, dans une petite quantité d'eau salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Egoutter et servir entier ou diviser en bouquetons. De la chapelure beurrée peut être dispersée sur le dessus ou on peut recouvrir de l'une ou l'autre des sauces suivantes. Quantité: six portions.

SAUCES

- 1 1/2 tasse de sauce moyenne, assaisonnée de muscade.
- 1 1/2 tasse de sauce de sauce moyenne à laquelle on a ajouté 3/4 de tasse de fromage râpé.
- 1 boîte de soupe en conserve au céleri ou aux cham-

Le très hon. Louis St-Laurent au Congrès des journaux hebdomadaires

La Sapinière, Val David, 16 — "Je puis affirmer que la presse en général joue un rôle utile qu'elle remplit consciencieusement mais je crois, cependant, que les hebdomadaires sont les plus attentivement que les quotidiens qui, s'ils comptent plus d'annonces et plus d'informations générales sont moins en position d'exposer clairement et sous tous ses angles, les questions qui touchent le peuple de près". Voilà ce que déclarait le premier ministre du Canada, le T.H. M. Louis St-Laurent, au diner de clôture du congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires canadiens français tenu vendredi, samedi et dimanche à La Sapinière, à Val-David.

Le t. h. M. St-Laurent et Mme St-Laurent étaient les invités d'honneur de l'Association et leur présence a fait connaître à ce congrès un succès et un éclat sans précédent.

Le premier ministre a insisté, en s'adressant aux journalistes, sur l'oeuvre d'éducation populaire que remplit la presse rurale et a tenu à en féliciter les artisans et à les encourager à continuer dans la voie actuelle. Il a souligné qu'un des membres de l'association, le Courrier de St-Hyacinthe célébrera bientôt son centenaire et montre bien la vitalité de la presse semainière.

Dans son allocution aux congressistes, M. St-Laurent a expliqué l'attitude de son gouvernement sur la question de l'abolition des appels au Conseil Privé. "Des demain, je présenterai à mes collègues du parlement du Canada, une requête qui sera adressée au parlement de Westminster a-

pignons à laquelle on peut à volonté ajouter 1/2 tasse de fromage canadien ou fromage refait (process) naturel ou aupiment. Quantité: 3/4 tasses.

fin qu'à l'avenir nous prenions la responsabilité de nos propres problèmes, que se décide au Canada les affaires de chez-nous".

Le premier ministre assura les congressistes qu'il n'était pas question dans le moment d'amender la constitution du pays de façon arbitraire et il a ajouté: "Lorsque nous aurons pu nous entendre avec les provinces, nous entreprendrons notre dernier pèlerinage à Londres; je veux croire que j'aurai le temps et la joie de voir disparaître les derniers vestiges du régime colonial ici."

M. St-Laurent a souligné la richesse de notre pays à tous les points de vue et se réjouit de l'apport de plusieurs caractéristiques ethniques à la nation canadienne. Le premier ministre dit encore que nous vivons heureux au Canada à cause de notre philosophie démocratique au voisinage d'un grand pays démocratique.

A la table d'honneur dimanche, au diner offert par le propriétaire de La Sapinière, M. Jean-Louis Dufresne, on remarquait outre le premier ministre et Mme St-Laurent, M. Claude-Henri Grignon, maire de St-Adèle et préfet du comté, et Mme Grignon, Me. Daniel Johnson, député de Bagot à la Législature et conseiller juridique de l'Association, M. Adrien Bégin, le nouveau président de l'Association et Mme Bégin, M. Ernest Gagné, président sortant et Mme Gagné, le Dr Edouard Gervais et madame, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes et Mme Bertrand, l'hon. Hector Authier, Me. J. Langlois, député de Berthier-Maskinongé, aux Communes, les nouveaux directeurs de l'association etc.

Les autres orateurs au banquet de clôture furent MM. Claude-Henri Grignon, Lionel

Bertrand et Adrien Bégin.

Les Elections :

M. Adrien Bégin, La Tribune de Lévis, a été élu président de l'Association des hebdomadaires au cours de l'assemblée générale de samedi avant-midi. Il succède à M. Ernest Gagné, l'Echo de Louiseville. M. Gérard Brady, "l'Homme libre" Drummondville, a été élu premier vice-président et M. Gérard Légaré, l'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, second vice-président. Les autres membres de l'administration sont MM. Lionel Bertrand, La Voix des Mille-Iles, Ste-Thérèse; Aimé Gagné, Le Lingot, Arvida; L. O. Perrier, Le Canada français, St-Jean; Harry Bernard, Le Courrier de Saint-Hyacinthe; Raymond Douville, Le Bien Public, Trois-Rivières; Dr J. Edouard Gervais, l'Etoile du Nord, Joliette; Albert Wallot, Le Progres de Valleyfield, Chas A. Robidoux, Le Journal de Waterloo et Edouard Hains, La Chronique de Magog.

M. Raymond Douville, secrétaire depuis 1936 a prié les confrères d'accepter sa démission à ce poste et M. Lionel Bertrand, M.P., a accepté de remplir le poste cette année.

Le congrès s'est ouvert vendredi après-midi avec un rendez-vous chez M. et Mme Lionel Bertrand à Ste-Thérèse. L'atmosphère de franche camaraderie a régné pendant ces trois journées qui groupaient environ 125 délégués des quatre coins de la province.

Samedi les congressistes furent reçus à un coquetel offert par la firme Johnston-Everson & Charlesworth au domaine de l'Estérel après avoir été les hôtes de M. Henri Gonthier, de l'Association de l'Institut des Brasseries de la province.

Les Résolutions :

L'association organisera un concours annuel entre ses membres sur la valeur typographique et de rédaction des journaux. Des trophées seront décernés aux trois classes du

(Suite à la page 5)

PNEU MICHELIN

" METALLIC "

Le seul capable de vous donner satisfaction dans le transport rapide sur une longue distance.

Revêtement de fil d'acier : L'acier est plus fort que le coton ou la rayonne. L'acier conserve toutes ses qualités dans les hautes températures. Un revêtement d'acier donne à votre pneu une résistance extraordinaire.

Il a fait ses preuves : Inventé par M. Michelin en 1932 le "Metallic" a été lancé par Michelin en 1936 après de nombreux essais ; depuis lors il a donné un service de tous les instants sur des dizaines de milliers de véhicules.

1. - Il peut supporter une charge énorme.

2. - Il est à l'épreuve des éclatements.

3. - Il a abattu tous les records d'endurance.

4. - Il peut être rechauffé plusieurs fois.

5. - Son revêtement d'acier est aussi flexible que le coton ou la rayonne.

Si vos pneus éclatent avant d'être complètement usés, s'ils ne donnent pas à votre véhicule son rendement maximum, consultez

L'Agent autorisé Michelin
A.-C. BELAND

GARAGISTE — REPARATIONS GENERALES

GARAGE: Route St-Albert

Tél. 483

VICTORIAVILLE

DANS NOS CANTONS

Belle fête à Ste-Elisabeth de Warwick

Ce n'est pas à Ste-Elisabeth de Warwick, paroisse pittoresque située dans un comté typiquement agricole, celui d'Arthabaska, que l'on déplore la disparition des traditions rurales, entre autres celle qui a trait à la façon de se divertir. Là, les cultivateurs savent se donner la main pour ne pas mettre au rancart les bonnes veillées d'autrefois, où tout le monde fraternise dans une atmosphère de gaieté et de compréhension. Nous en avons eu la preuve le 4 octobre dernier en participant à une fête en l'honneur de la reine de la jeunesse rurale, organisée sous les auspices du Cercle de jeunes agriculteurs, par M. J. Vincent Lanouette, avec le concours de Mlle Madeleine Morin, lauréate du Mérite agricole juvénile de 1942 et présidente du Cercle de jeunes agriculteurs. Cette fête remporta un franc succès. Elle débuta par l'entrée triomphale dans la salle, de la reine personnifiée par Mlle Gisèle Desrochers. Sa Majesté était accompagnée d'une princesse, Mlle Armande Desrochers, et d'une jolie bouquetière, la petite Micheline Rondeau. Mlle Florence Joyal qui, comme héraut d'armes faisait partie de l'escorte d'honneur, lut la proclamation royale une fois que la reine eut pris possession de son trône élevé sur le théâtre.

Dans cette proclamation, on mentionnait entre autre chose que la reine de la jeunesse rurale couronnée à l'Exposition de Québec par l'honorable Maurice Duplessis, premier Ministre de la Province, symbolisait le charme agreste, la mesure terrienne et la valeur de nos traditions paysannes, bref tout ce que le sol comporte de noblesse et de sagesse. Après avoir présenté à la reine les hommages des paroissiens de Ste-Elisabeth et expliqué à l'assemblée tout le bien que les cultivateurs en herbe retirent de leur Cercle d'études qui leur apprend comment acquérir une formation intellectuelle et professionnelle, M. Lanouette invita M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'enseignement agricole, à prendre la parole à titre de représentant de l'honorable Laurent Barré, Ministre de l'Agriculture.

Avant d'abord un mot aimable pour la reine et tous les parents "qui ont à coeur de développer chez leurs enfants la vocation agricole", l'orateur fait un parallèle entre la vie paisible de campagne et la vie trépidante de la ville. Il prouve de plus que c'est par l'instruction que les ouvriers de la glèbe découvriront les secrets d'exploiter une ferme avec goût et méthode. "L'instruction, dit-il, ça ne s'apprécie avec de l'argent". Et d'ajouter M. Magnan: "L'homme qui fait fructifier ses talents, développe son jugement et prend l'habitude de l'épargne, se tirera d'affaire dans tous les domaines, particulièrement dans celui de l'agriculture."

L'orateur suivant, M. Wilfrid Labbé, député du comté, déclare en prenant la parole que c'est pour lui un grand honneur de représenter un comté qui, pour la première fois dans l'histoire de la province, fournit la reine de la jeunesse rurale. Il est fier qu'elle appartienne à l'une des plus anciennes familles de cultivateurs de la paroisse et qu'elle ait aussi obtenu cet honneur en raison de succès qu'elle remporta dans les divers concours du Cercle des Jeunes agriculteurs. Révélant son admiration pour tous les cultivateurs, l'orateur dit: "Nous avons à Ste-Elisabeth les vrais cultivateurs qu'il faut pour assurer la conservation de nos traditions et l'amour de l'agriculture". "Si notre comté, ajoute-t-il, s'honore de compter les premiers lauréats du Mérite agricole qui dans la suite furent très nombreux, c'est parce qu'ils surent par leur travail et leur sagesse, accepter les conseils des agronomes et des autres dirigeants de l'agriculture".

Monsieur Labbé se fait aussi un fervent propagandiste des écoles d'agriculture. En encourageant les cultivateurs à y envoyer leurs fils, il dit: "Nous avons besoin de jeunes gens instruits qui seront capables plus tard d'aider et de défendre la terre. En terminant, il s'adresse aimablement à la reine: "Majesté, dit-il, je souhaite que vous rencontriez un bon fils de cultivateur, afin qu'en devenant la reine de votre foyer, vous donniez à la patrie des enfants qui aimeront l'agriculture, chose si noble et si grande que nous sommes heureux d'encourager".

M. le curé Rondeau, fier lui aussi d'avoir la reine dans sa paroisse, demande aux jeunes de ne pas négliger leur instruction. "Vous qui aimez la terre, dit-il, vous qui aimez les beaux animaux et les riches moissons, profitez bien de tous les moyens que vous avez de vous instruire. Intéressez-vous à votre Cercle, suivez les conseils de vos agronomes, marchez sur les traces de vos parents et vous réussirez dans votre profession." Adressèrent également la parole, Mlle Madeleine Morin et M. Clément Pépin, président du Cercle des jeunes agriculteurs de Warwick.

Le programme récréatif succéda aux discours. Sur la scène, évoluèrent tantôt de gracieuses demoiselles, tantôt de solides gars d'habitants qui jouèrent de l'accordéon, du violon ou chantèrent des chansons du terroir et même des mélodies populaires que l'on entend à la radio et sur des disques. Il y eut même quelques "sketches" exécutés par des demoiselles, avec beaucoup de finesse et de naturel.

Avant de se séparer, l'assistance participa, sous l'oeil paternel de monsieur le curé, à des danses canadiennes. Il y avait de la joie dans la salle. Ça prouve qu'à Ste-Elisabeth, on sait s'amuser honnêtement et que l'on ne voit pas la vie

Nicolet

—La réunion d'une quarantaine d'aumôniers au camp diocésain de la J.E.C. préparée par la Centrale a été des mieux réussies. On y a étudié et discuté avec intérêt plusieurs sujets d'importance comme la formation des chefs, l'action de l'équipe naturelle, le programme pour 49-50, la formation sociale et apostolique des chefs de service et l'action de la J.E.C. vis-à-vis les services.

—Une réunion de l'Amicale des Anciennes a marqué un événement mémorable en coïncidant avec le Jubilé d'or de la Directrice, Soeur St-Thomas d'Assise. Les anciennes se sont rendues en grand nombre pour prouver leur attachement, leur reconnaissance et leur bonheur, offrant leurs vœux et se réjouissant de se retrouver ainsi réunies.

—MM. Hervé Landry et Antonio Métivier ont été assermentés comme nouveaux Juges de Paix. Ils sont avantageusement connus à Nicolet et sauront être à la hauteur de leur tâche. Nos félicitations.

—La cérémonie imposante de profession religieuse qui eut lieu en la chapelle des Rvdes Srs de l'Assomption a été présidée par Mgr A. Martin et le sermon fut prononcé par le R. P. Henri Brun, m.s.c. De nombreux parents et amis sont venus à cette occasion.

Accident à St-Paul

Dans le 11e rang de St-Paul de Chester, une voiture à traction animale se dirigeant vers St-Rémi de Tingwick et dans laquelle avaient pris place M. et Mme Marc-Aurèle Roberge et leur fille Germaine, 16 ans, fut soudainement heurtée par un camion, propriété de M. Raul Bernier, de St-Paul, conduit par le frère de ce dernier, André Bernier, âgé de 19 ans.

M. et Mme Roberge furent immédiatement transportés à l'hôpital où ils se remettent rapidement de leurs blessures. Le chauffeur du camion, probablement nerveux, quitta immédiatement les lieux de l'accident, y laissant même le camion et il est resté introuvable depuis. Le sergent Dupont conduit l'enquête sur cet accident.

en noir. Cette veillée fut agréable non seulement aux gens de Ste-Elisabeth, mais aussi aux visiteurs qui eurent l'impression de rencontrer de vieilles connaissances, même si plusieurs d'entre eux venaient pour la première fois en contact avec cette population si aimable et si sympathique.

Henri Lacourcière, agronome, Rédacteur au Service de l'enseignement agricole.

Ford-4 29 à vendre

Coach deux portes, en bonne condition, pneus neufs, S'adresser à 21 rue Des Forges, Victoriaville

Camions à vendre

Occasion exceptionnelle
Maple Leaf 2 1/2 tonnes
Maple Leaf 2 1/2 tonnes
Maple Leaf 3 tonnes
Fargo 2 1/2 tonnes
Pour inspection, prix, conditions, s'adresser à: C. E. RIVARD, EASTERN FURNITURE LIMITED, Victoriaville, P. Q.

St-Valère

—M. et Mme Paul Houde sont allés passer la fin de semaine à Montréal en visite chez des parents.

—M. et Mme Mark Katzeba, de St-Eustache, M. et Mme John Gasse et Mlle Georgette Poirier ont visité la famille Laurent Poirier.

—Mme Philippe Boissonneault est revenue dans sa famille après avoir fait un séjour à l'hôpital. Nous souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme Roland Garand est allée passer un mois à Montréal avec ses deux fillettes Madeleine et Monique.

—M. et Mme Omer Martel étaient en visite en fin de semaine chez M. Zéphir Labbé.

—M. et Mme Wellie Desruisseaux et leur enfants sont allés rendre visite à leur fille Marie-Claude, étudiante à l'Ecole Normale de St-Léonard.

Naissance:
A M. et Mme Maurice Bergeron est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Richard Marc. Parrain et marraine M. et Mme Eloi Hébert, grands parents de l'enfant.



Dans le RCAF (CARC)

Il faut toutes sortes d'hommes de métier, expérimentés, pour que l'Aviation du Canada fonctionne à la perfection. A cette fin, le Corps d'Aviation Royal Canadien donne à ses hommes une excellente formation, une bonne paye et voit constamment à leur bien-être. Une place vous attend parmi ces hommes qui font l'orgueil du pays. Vous vous y ferez une carrière utile et intéressante où les chances d'avancement ne manquent pas. Procurez-vous dès aujourd'hui tous les renseignements sur les perspectives offertes par le C.A.R.C.

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

CENTRES DE RECRUTEMENT DU C.A.R.C.
24, rue Saint-Stanislas, Québec, P.Q.
ou 1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q.

Veillez me faire parvenir, sans obligation, tous les renseignements sur les conditions d'enrôlement et les postes offerts par le C.A.R.C.

NOM (en lettres mouluées).....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV.....

Vous pouvez être admis si vous êtes

1. Citoyen canadien ou autre sujet britannique.
2. Célibataire. Agé de 17 à 30 ans.
3. Si vous avez terminé l'avant-dernière année du cours d'immatriculation junior, pour la radio, ou une année de moins, pour les autres emplois, ou l'équivalent dans chaque cas.

AP31WTF

À VOTRE SANTÉ



Chasses les mouches Qui contaminent tout ce qu'elles touchent. De bons moustiquaires Dépendant enfants, père et mère.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

VENTE ET SERVICE

BRÛLEURS À L'HUILE ET Foyers MÉCANIQUES AUTOMATIQUES

FAIRBANKS-MORSE

S'adapte tout aussi bien au système à L'AIR CHAUD qu'à l'eau chaude. Venez vous en convaincre en voyant l'installation personnelle à L'AIR CHAUD chez

ROBERT COTE, vendeur

11, St-Jean-Baptiste, VICTORIAVILLE

6 oct. 49 6 m.

Magasins THRIFT Stores

UNE COMPAGNIE QUEBÉCOISE

BLE D'INDE DORE DE CHOIX "TASTE-TELLS"
boîte 20 oz
2 pour 25¢

POIS de choix grosseur No. 4 MAPIERVILLE
boîte 20 oz
3 pour 29¢

VENTE des GERANTS

PECHES DE CHOIX A.M.B. 2 20 oz 45¢

PECHES DE CHOIX HARVEST moitiés ou tranches, 15 oz 15¢

POIRES FLAMANDES DE CHOIX A.M.B. — 20 oz 25¢

COCKTAIL DE FRUIT Glenwood, bte 20 oz 37¢

FRAM-BOISES
de Choix "Miss Canada"
boîte 15 oz 29¢

MACEDOINE LA FIELLANDIERE 15¢
FEVES JAUNES COUPES DE CHOIX JOUBERT 2 20 oz 27¢
FEVES VERTES COUPES, BLAUE BOY, ETD. 2 20 oz 23¢
BLE D'INDE DOSE BANTAM DE CHOIX ROYAL ROSE 2 20 oz 35¢
POIS DE CHOIX ROYAL ROSE grosseur no 4 2 20 oz 31¢
TOMATES DE CHOIX IDEAL 2 20 oz 31¢
SOUPE AUX POIS HARBANT bte 20 oz 2 pour 25¢

JUS DE POMME ALLEN
Nouvelle récolte
boîte 20 oz 10¢

Fruits et Légumes Frais

RAISINS ROUGES TOKAY
SUCRES ET JUTEUX
3 lbs pour 29¢

VIANDES DE LA PLUS BELLE QUALITE

RÔTI de PALETTE
Boeuf inspecté par le gouvernement et étiqueté rouge ou bleu
lb 41¢

JUS DE TOMATE
Surfin Clark
boîte 20 oz
3 pour 25¢

BANANES GROSSEUR JUMBO lb 17¢
DELICIEUSES

ORANGES GROSSEUR 3 1/4 doz 29¢
JUTEUSES DE CALIFORNIE

POMMES FAMEUSES No 1 panier 6 pintes 39¢

BIFTECK DANS LA RONDE tranche complète lb 69¢

ROTI DE CROUPE lb 65¢

BIFTECK LA HAMBOURG frais haché lb 39¢

PICNICS FUMES sans jarret lb 43¢

FEVES AU LARD AVEC SAUCE AUX TOMATES CLARK 2 20 oz 29¢

SPAGHETTI HEINE CUIT 2 20 oz 35¢

SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL — bte 10 oz 2 pour 21¢

SOUPE AUX LEGUMES CAMPBELL — bte 10 oz 2 pour 25¢

MORCEAUX D'ANANAS V. C. bte 20 oz 41¢

JUS D'ANANAS, MARQUE ALOA 2 20 oz 29¢

SANS-O PATES DE VIANDE ASSORTIES (Ste 7 oz 13¢) 2 3 25¢

CONFITURES AUX FRAISES MARQUETTE, pot 24 oz 39¢

COCOA FRY bte 1/4 lb 29¢ bte 1 lb 49¢

BISCUITS
Sandwich Château de David
lb 25¢

GRAISSE PURE
MAPLE LEAF
paquet 1 lb 22¢

Poisson frais reçu tous les jours

FILETS D'AIGLEFIN FLEA.M. — lb 39¢

FILETS DE SOLE lb 49¢

LIVRAISON GRATUITE

DES COMMANDES COMBINES DE FRUITS, VIANDES ET ARTICLES D'EPICERIE — MINIMUM \$3.00
THRIFT STORES LIMITED
Prix en vigueur les jeudi, vendredi et samedi, 20, 21 et 22 octobre 1949

MAGASIN B. BEAUMIER

Robes et Chapeaux
Sacs à main — Gants — Bas — Corsets
Tissus à la verge
302, rue St-Louis WARWICK

LAURENT POIRIER

BOUCHER - EPICIER
Fruits et Légumes
Tél. Local ST-VALERE

Tél. 212

26 mai Jan



Carnet social

—Toutes les Sections de la J. O. C. du diocèse de Nicolet sont allées passer quelques jours à la Villa du Rosaire où elles ont suivi des Cours de Formation Sociale dans le but de mieux connaître les devoirs envers la société. La Section d'Arthabaska était représentée par Mlles Crescence Girouard, Gisèle Desrochers, Pierrette Dancause, Marguerite Michaud.

—En visite en fin de semaine chez leur mère, Mme J. S. Filion; MM. J. E. Filion et son fils, de Québec, André Filion, du Séminaire des Trois-Rivières.

—M. et Mme Onésime Daigle, M. et Mme Raoul Daigle, M. Philias Daigle, Mlle Lucile Roux, M. et Mme Théophile Roux, de St-Paul, M. et Mme Léo Nolet, de Kingsy Falls, M. et Mme Emile Lacroix, Mme Gédéon Perron, de Victoriaville, M. et Mme Alfred Daigle, de St-Valère, M. et Mme Emilien Poirier sont allés à Notre-Dame dimanche, en visite chez M. Léo Ramsay.

—M. Joseph Laliberté, de Gladstone, Michigan, était de passage à Arthabaska, Victoriaville et Princeville, la semaine dernière.

—M. Ena Fréchette ainsi que sa fille Jeanne, Mme Roger Fréchette, Mme Charles-Ed. Lépinay sont allés assister aux funérailles du Dr Azarie Cousineau, vendredi dernier.

—M. et Mme Alfred Roy, de

Drummondville, étaient de passage, samedi, chez M. et Mme Joseph Bérubé.

—M. et Mme Adrien Bérubé, S.C.P., de la Rivière du Loup, ont passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Joseph Bérubé.

—L'hon. Wilfrid Gariépy, C. R., des Trois-Rivières, et le R. P. Wilfrid Gariépy, s.j., curé de l'Immaculée-Conception, de Montréal, en visite chez M. et Mme Homriddas Gariépy.

—On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne Fréchette, fille de M. Ena Fréchette, de Victoriaville, avec M. Arthur Brière, inspecteur, de Princeville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église des S. Martyrs Canadiens, le 19 octobre, à 9.45 h. Nos meilleurs vœux accompagnent ces futurs époux.

—Mme Wilfrid Laurendeau est revenue de Disraeli où elle a été rendre visite à sa fille Mme O. Pouliot.

—M. et Mme Robert Courtois et leurs enfants René et Doris, de Victoriaville, étaient en promenade en fin de semaine chez M. et Mme Joseph Croteau, de St-Paul de Chester.

L'HOMME D'AFFAIRES AVERTI UTILISE LA PUBLICITE DANS LES JOURNAUX

Tribune libre-

(Suite de la page 2,

n'importe quelle grandeur confortable.

Figurativement, nous sommes ensuite redescendus, mais pas si a pic que ça. Il y avait des valonnets coupant le roc, et a bas, très certainement, un ou plusieurs de ces fameux monticules, desquels nous sommes descendus encore plus facilement. Amis lecteurs, c'est bien ça n'est-ce pas?

Et le miroitement d'un lac! Pourquoi compare-t-il la semelle de ses bottes avec la surface glacée d'un miroir poli. Poétiquement, une nappe d'eau se mire en elle-même jusqu'à ses rivages. C'est connu, et jamais aucun lecteur ne s'est imaginé que M. Casault avait fait le tour de force décrit, d'un équilibre pour le moins instable, ni même qu'il se soit trempé les pieds dans l'eau limpide du lac, ou celle des sueurs de son ascension. Il semblerait plutôt que M. le Versificateur a dû en écrivant, penser tout à coup, au récit dramatique des dernières convulsions d'un chinois connu sur le bord d'un précipice, et qu'ainsi il ait pu décrire une situation coquace et autrement inimaginable.

Le Versificateur critique vivement l'expression "un petit et frère brouillard" qui l'assomme. Ma foi, il me semble à moi que si le brouillard eut été suffisamment épais pour trancher au couteau, qu'il aurait été de peu d'intérêt de grimper sur la montagne pour admirer le paysage environnant invisible, mais par contre, un petit brouillard en sinuis ne fait qu'ajouter à la beauté du firmament.

Un vers cité, soit: "planté de beaux arbres, je crois"; Sans virgule, et séparé de son contexte, il porterait quelque peu à l'interprétation que l'on veut bien lui donner, mais lisons dans l'original, la ligne qui vient après: "Bouleaux, hêtre, aussi l'érable"; puis, encore, l'orme, le pin et le sapin". Soyons convaincu qu'il n'est pas donné à tout le monde, poète ou non, de pouvoir distinguer l'une de l'autre et de nommer facilement les diverses essences des bois de nos forêts. Alors, le poète dit bien, "qu'il croit" que ce sont bien celles qu'il mentionne. Nous n'avons pas tous suivi des cours d'ingénieur-forestier, ni été homme de chantier. Gageons ici, que nos deux savants jouvonneaux seraient bien embêtés de reconnaître par leur nom tous les divers arbres qu'ils peuvent voir.

Le titre de mon article est bien "Synecrise vs Dierese", mots que j'emprunte à l'article en discussion. Ça sonne bien comme grands mots, pas communs du tout, et pratiquement inconnus pour la plupart du public. A leur sujet, j'ai interviewé exactement douze personnes dans un effort pour connaître le pourcentage sachant la signification de ces mots exprimant la règle des diptonges. Par ordre, voici leur profession:

- 1 abbé,
- 1 médecin,
- 2 anciennes institutrices,
- 3 institutrices diplômées,
- 1 professeur laïque,
- 1 frère enseignant,
- 1 demoiselle de bureau,
- 1 homme de chantier,
- 1 élève de l'Académie de Victoriaville.

L'abbé et le frère enseignant ont donné tous deux la signification exacte, étant quelque peu poètes à leurs heures...

Pour le médecin, ce serait deux maladies peu communes affectant la langue, ce qui tout de même se rapproche de loin de la définition...

Les 5 institutrices, anciennes et nouvelles, de même que la demoiselle de bureau n'avaient jamais encore entendu ces deux mots, et m'ont demandé ce que ça voulait dire... Toutefois, l'une d'entre elles se rappelait avoir vu une fois, un mot semblable dans le dictionnaire...

Quant au professeur laïque, il m'a tout simplement conseillé de consulter le dictionnaire... pour une idée exacte, la sienne

Mariage

Le 8 octobre, en l'église de Ste-Hélène de Chester, était célébré le mariage de M. et Mme Ubald Simoneau (Jeannine Labbé). Mme Simoneau est la fille de M. et Mme Emile Labbé, et M. Ubald Simoneau le fils de M. et Mme Roméo Simoneau, de Victoriaville.

Les nouveaux époux demeureront à Victoriaville.

n'étant qu'approximative...

L'homme de chantier m'a répondu "J'parle pas anglais moé, es-tu foufou..."

Et pour le jeune académicien (de l'Académie locale, celui-là) son expression a été "kessekécéca" et voilà!

Considérons maintenant l'"octomètre", faut-il pas être encore passablement jeune pour s'imaginer qu'une poésie puisse se lire avec compréhension en faisant fonctionner cet instrument. Si vous avez une fille qui apprend le piano, peut-être en a-t-elle un! mais encore ne s'en servira-t-elle que dans le tout commencement. Ensuite, cet appareil sera relégué sur la table d'un tel en mal de critique poétique.

Dans la conclusion de M. le Versificateur, je remarque que son dernier paragraphe est particulièrement vexatoire, pour ne pas dire offensant ou insultant envers ceux qui ont eu la charité de le lire jusqu'au bout. Je ne sais s'il s'est gonflé d'avoir pondu un article très bien fait jusque-là à un certain point de vue. Vous avez bien lu, lecteurs, vous allez perdre votre bon sens à lire des poésies semblables à celle discutée. D'après lui, le fait est là, catégorique, indéniable. N'est-ce pas plutôt l'expression erronée de ce genre de folles prétentions de tout trancher de ces jeunes mentionnés dans mon article précédent.

Voici maintenant ce que je suggère à nos jeunes contradicteurs, qu'ils soient un, ou qu'ils soient deux. Une simple promenade à la croix de la montagne, et là, face à la nature grandiose de nos Bois-Francs, qu'ils accouchent d'un poème descriptif, en suivant toutes les règles de l'art qu'ils prétendent si bien connaître. Souhaitons que la Muse les inspire d'un souffle divin. Ensuite, je suis sûr que "L'Union" publiera sans frais aucun pour eux, le fruit de leurs sueurs propres et de leurs flueubratons personnelles. Et pour finir, amis lecteurs, nous examinerons ensemble.

Ne faisons pas de commentaires d'avance, mais en autant qu'il est concerné, Vieux Rimailleur applaudira le premier à leur succès s'il y a lieu.

Au plaisir de vous relire, chers critiques.

VIeux RIMAILLEUR

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal.

Harmonie nécessaire entre les humains

Peterborough, Int.—Invité à parler devant les membres de l'Association de la police d'Ontario réunis en congrès ici, M. O. A. Trudeau, gérant général adjoint du service des voyageurs du Canadien National, a dit que "le principal problème du monde est d'amener les gens à vivre en harmonie. Nous n'avons pas aussi bien réussi que nous l'aurions dû à établir la paix et nous avons tendance à blâmer les autres parce que les gens ne s'entendent pas entre eux. Quels que soient les pro-

On demande

Une manufacture de meubles située dans un centre moyen de la province de Québec, désire engager un homme sachant travailler à l'entretien des machines et pouvant compléter et installer de la machinerie; salaire raisonnable. S'adresser à Case Postale "C", Arthabaska, Qué.

6 oct. 41

PETITES ANNONCES

T A R I F
Cinquante sous par insertion pour un maximum de trente-cinq mots. Deux sous pour chaque mot additionnel. Annonce d'un pouce encadrée: une piastre.
Toutes les petites annonces sont payables d'avance
4 insertions pour le prix de 3
Nous n'acceptons plus de petites annonces par téléphone.

A VENDRE

A VENDRE—Barris de clou vides. S'adresser à Case postale C, Arthabaska.

A VENDRE: Boulangerie et dépendances. Logement libre. Située dans un centre de 8,000 âmes. Conditions faciles. Prix \$13,000. Cause de santé. S'adresser à 102 ouest, Notre-Dame, Victoriaville, avant le 20 novembre, 20 oct. 41

A VENDRE ou A ECHANGER: Fusils et carabines, de seconde main et neuves, de toutes marques. Aussi réparations de carabines. S'adresser à Richard Fleury, 33 rue Suzor, Arthabaska. 29 oct. 41

LOGEMENT A LOUER: situé à 58 ouest, Notre-Dame; chauffé, 6 pièces garage. S'adresser par téléphone à 366, Victoriaville.

MAISON A VENDRE: en briques, 2 logements dont un libre à l'acheteur, située rue St-Médard, centre de Warwick, très grand emplacement. S'adresser à J.-M. Feeney, notaire, Warwick. 13 oct. 41

A VENDRE: maison de 7 pièces, située à 66 De Courval, Victoriaville, construction neuve. Aussi, camion Fargo, 1944, avec permis de transport pour Montréal et les environs. S'adresser à 66 De Courval, Victoriaville. 13 oct. 41

A VENDRE: 1 comptoir blanc vitre, 1 frigidaire 17 pieds cubes, 2 portes, 1 an de service. S'adresser à Mme Lucien Girard, 16 rue Laprairie, Warwick. 13 oct. 41

A VENDRE: Propriété située à 109 St-Jean-Baptiste, 2 logements dont 1 libre à l'acheteur, très bonnes conditions. S'adresser à J. Leo Croteau, marchand, 5, rue Victoria, Victoriaville. 13 oct. 41

A VENDRE: Installation de SALON DE BARBIER. En parfaite condition. Comprenant outillage complet et ameublement: chaise de barbier, tondeuse électrique et autres, rasoirs, etc. Vente cause de décès. S'adresser à Mme C. Dumont, 121A, St-Jean-Baptiste, Victoriaville, P. Q. 6 oct. 41

A VENDRE: Deux maisons de 7 pièces chacune, 1 1/2 étage, genre bungalow, l'une située rue Perreault, l'autre, rue De Courval. Constructions neuves. S'adresser à 4, rue St-Antoine, Victoriaville. 29 sept. 41

A VENDRE: 1 frigidaire commercial, 17 pds cubes, 1 an de service, 1 frigidaire domestique, 7 pds cubes, neut, 1 poêle, marque L'Islet, combine au bois et deux ronds électriques, en très bon ordre; aussi un radio 9 lampes, General Electric. S'adresser à Paul Boissonneault, 7 rue Blais, Victoriaville. 29 sept. 41

GRANDE TERRE A VENDRE, à Princeville, pouvant garder de 20 à 25 vaches, grange bien bâtie de 50' x 103', grande maison bien finie, construction solide, avec gros roulant. Vendra séparément, au goût de l'acheteur. Bois pour l'utilité de la terre, ainsi que grande terre à bois, vendra séparément. S'adresser par téléphone à 33 x 14, Princeville. 22 sept. 41

GAGNER DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confectionnerie Eng., bureau de poste Delormier, case 152, Montréal. 1er sept. 141

A LOUER: Deux bonnes chambres. S'adresser à Mme C. Dumont, 121A, St-Jean-Baptiste, Victoriaville, P. Q. 6 oct. 41

VENDEURS DEMANDES

A personne intéressée, offrons bons territoires. Assurez-vous salaire de \$40.00 à \$50.00 par semaine en distribuant à domicile 200 produits JITO garantis, thé, café, etc. Commission avantageuse. Léger capital requis. 30 jours d'essai. SANS RISQUE. JITO: 5130 St-Hubert, Montréal. 13 oct. 41

ON DEMANDE

Importante compagnie de produits de beauté de Belgique de traitement culturel de Paris, France, demandant représentant et représentant pour le district. Beaucoup d'argent à faire pour personnes intéressées. Ecrivez immédiatement à MARIA BOBYNS 1013 Bleury, Montréal, P. Q. 7 avril 40

VOTRE ABONNEMENT EST-IL TERMINE ? SI OUI, VEUILLEZ EN FAIRE REMISE LE PLUS TOT POSSIBLE.

grès de la science, si cette dernière ne réussit pas à aider les peuples à s'entendre sur une base spirituelle et humaine notre civilisation est condamnée à la faillite".

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?
Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?
Si non, voyez
P.-H. PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

CONFIEZ-NOUS VOS PROJETS

MONUMENTS

NOUS CROYONS AVOIR MERITE VOTRE CONFIANCE
— Atelier fondé en 1890 —
J. MAURICE DUCHARME
257, rue Notre-Dame VICTORIAVILLE

Nouveau à Victoriaville — Pas mieux à Montréal

Le **MILK BAR** de

Crèmerie Victoriaville

une Division Lactantia

65, St-Jean-Baptiste

Crème glacée "tantia"
OUVERTURE
SUR SEMAINE: 8.30 hres A.M. à 6 hres P.M.
Accueil spécial aux enfants — Bienvenue à tous

A VOTRE SERVICE

TAXI ROYAL

ENR.

Tél. 351

23 St-Louis VICTORIAVILLE

J. H. MATTE

Comptable Public Enregistré

Vérificateur autorisé par la Commission Municipale Classe "A"

A

17, rue St-Jean-Baptiste — Tél. 652
VICTORIAVILLE, P. Q.

Case Postale 188 Tél. 1735w

JEAN ROY, C. A.

Comptable Agréé — Syndic Licencié

(voisin de l'Hôtel Central)

120, Notre-Dame Est VICTORIAVILLE

Pâté à la dinde

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER, en boîtes de 7 oz et 3 oz.

Délicieux pour sandwiches,

Produits de:

La Dindonnerie Canadienne

Enr.

JOSEPH GREGOIRE, prop.

Arthabaska, P. Q. Tél. 10 s 2

"Vous serez payé suivant la qualité de vos produits en nous confiant vos oeufs et vos volailles."

Poussins Chapons P.R.B. N.H. L.S. N.H. x L.S.

Capacité d'incubation 210,000 oeufs

Dindonneaux bronzés (pouline large) Beltraville blancs (très petits)

Un incubateur spécial pour Incuber les oeufs de dindes

L'ABATTOIR COOPERATIF AVICOLE DES BOIS-FRANCS

Le volume, la qualité, la production constante et la vente en coopération sont les quatre piliers indispensables pour ouvrir des marchés avicoles spéciaux et durables.

Case Postale "E" VICTORIAVILLE

RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons une police pour chaque besoin.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, Saint-Jacques—Montréal—HA 8291

On se Repose Mieux en Prenant un Coca-Cola

Coca-Cola
"Coke"

5¢

Demandez-le d'une façon en de l'autre—les deux marques déposées veulent dire la même chose.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltdé

J. - B. M O N F E T T E , V I C T O R I A V I L L E , P. Q.

ANTONI au THEATRE LAURIER, Mercredi, soir, 9 nov.



Le célèbre magicien ANTONI serrant la main de Maurice Chevalier. Ne manquez pas d'assister au grand spectacle de la Chambre de Commerce des Jeunes, au Théâtre Laurier, mercredi soir, 9 novembre.

Nos futures étoiles



Les deux premiers concurrents au concours national Nos futures étoiles diffusé par le réseau français de Radio-Canada seront Marguerite Laliberté, soprano dramatique de Québec, et Napoléon Bisson, bariton de Montréal. La série sera entendue tous les dimanches soirs, de 9 heures à 9 h. 30 à compter du 23 octobre. Les candidats qui désirent s'inscrire à ce concours ont jus qu'au 15 novembre pour le faire. Ils doivent adresser leur demande au réalisateur, Mme Berthe Lavoie, Société Radio-Canada, 1231, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.



Théâtre Princess, Princeville

Théâtre Warwick, Warwick

Advertisement for the movie 'Le Gros Bill' featuring a man with a gun. Text includes 'S'EN VIENT!', 'FILM DES PRODUCTIONS RENAISSANCE INC.', and 'DISTRIBUÉ PAR FRANCE-FILM'.

Les 11, 12, 13 et 14 novembre prochain

Garçon demandé

Pour travail léger après la classe. Age de 12 à 14 ans. Bonne rémunération. Se présenter entre 6 et 7 heures, à 4, rue Rousseau, Victoriaville.

Séance du conseil

(suite de la page 1) tué et ordonné par le présent règlement: 1 - Il est interdit à toute compagnie de chemin de fer, ou à ses employés, de faire usage des sifflets des locomotives, dans les limites de la Ville de Victoriaville; 2 - Toute personne ou compagnie enfreignant les dispositions du présent règlement, sera passible d'une amende n'excédant pas \$40.00 et les frais, et, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, s'il s'agit d'une personne, à un emprisonnement ne dépassant pas deux mois; 3 - Si l'infraction est continue, cette continuité constituera jour par jour une infraction séparée; 4 - Le présent règlement entrera en vigueur après les délais et l'accomplissement des formalités prévus par la loi. Sur proposition de l'échevin Robitaille, appuyée par l'échevin Boutet, ledit règlement No. 314 est adopté en première lecture.

Il est ensuite procédé à la première lecture du règlement No. 315 décrétant l'annexion d'un certain territoire de la Municipalité de Ste-Victoire. Ledit règlement se lit comme suit: "Attendu que certains électeurs propriétaires d'immeubles d'une partie contigue de la Municipalité soit annexé à la Ville de Victoriaville pour fins municipales; Attendu qu'une désignation complète du territoire à annexer et qu'un plan ont été préparés par l'arpenteur Armand St-Pierre et déposé au bureau de la Ville de Victoriaville; Attendu qu'il est dans l'intérêt public d'ordonner ladite annexion. Il est statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit: 1 - La Ville de Victoriaville est autorisée à étendre les limites de la Municipalité, en annexant, pour fins municipales, le territoire suivant de la Municipalité de Ste-Victoire, contigue à la Ville de Victoriaville; Lots 471 et 472 SAINTE-VICTOIRE, Canton d'Arthabaska. "Une certaine lisière de terrain de forme irrégulière située sur le côté nord-est de la rue St-François dans la Ville de Victoriaville et faisant partie de la municipalité de Ste-Victoire, Canton d'Arthabaska et comprenant une partie des lots 471 et 472 de la dite municipalité pour être annexé à la municipalité de la Ville de Victoriaville dans le canton d'Arthabaska. Cette lisière de terrain est actuellement bornée au nord-est par le lot 486 de la municipalité de Sainte-Victoire; au sud-est en partie par le chemin de fer Canadien National et en partie par le lot 470 de la Ville de Victoriaville; et finalement dans sa partie sud-est par une partie du lot 471 pour une longueur de 953 pieds, laquelle partie est déjà annexée à la Ville de Victoriaville; au sud-ouest pour les lots 471-45, 471-64, 471-47, 471-49, 471-66, et 471-51 ainsi que par une partie du lot 471 non subdivisé et déjà annexé à la Ville de Victoriaville et une largeur de 6 pieds à l'extrémité ouest par la rue St-François; finalement au nord-ouest par la balance du lot 472 de la municipalité de Ste-Victoire. Cette annexion projetée, qui comprend la balance du lot 471 pour une profondeur de 3940 pieds, ainsi qu'une lisière de 6 pieds sur le lot 472 par

la profondeur totale du lot ou 4893 pieds, à être détachée de la municipalité de Ste-Victoire dans le comté d'Arthabaska pour être annexée à la Ville de Victoriaville, le tout tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur soussigné en date du 31 août 1949. 2 - Cette partie dudit territoire située au nord-ouest de la ligne imaginaire qui serait le prolongement de la rue St-Georges fera partie du quartier No. 6, et cette autre partie du dit territoire située au sud-est de la dite ligne fera partie du quartier No. 4; 3 - La ville de Victoriaville prendra à ses charges et remboursera à la Corporation de Ste-Victoire la somme de

\$43.42 représentant la proportion de dette, en égard à l'évaluation municipale des immeubles compris dans le territoire annexé; 4 - Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais et après l'accomplissement des formalités prévues par la loi, et spécialement les formalités prévues aux articles 33 à 44 de la loi des Cités et Villes. Sur proposition de l'échevin Roux, appuyée par l'échevin Béliveau, ledit règlement No. 315 est adopté en première lecture. Et la séance est close.

Président, comme maître de cérémonie, M. Roméo Reny, président du Chalet Les Cèdres. En l'absence du Président de la Chambre de Commerce Jr, M. François Bourgeois fut invité à présenter le conférencier, M. Germain Lacoursière, avocat, Président de la Chambre de Commerce de Victoriaville, fut invité à le remercier. Après la causerie, il y eut soirée intime, au cours de laquelle toute l'assistance s'est vivement amusée, au rythme d'un orchestre entraînant. Nous ne manquerons pas de féliciter les organisateurs de cette soirée, et particulièrement notre Maître de Postes, M. Hector Beaudet.

AVENDRE: Un radio-comminé, de marque Marconi, tout neuf. Prix avantageux. S'adresser à Laurent Poirier, village de St-Valère, P. Q.

Causerie de M. G.-M. Desautels

Jeudi soir dernier, le 13 octobre courant, au Chalet Les Cèdres, à Victoriaville, M. G.-M. Desautels, officier de publicité du Ministère des Postes, donnait une intéressante causerie, accompagnée des projections lumineuses, sur les services de la poste.

L'auditoire, très nombreux, a vivement apprécié le conférencier. Comptaient parmi l'assistance, M. Wilfrid Labbé, député provincial pour le comté d'Arthabaska, Son Honneur le Maire de Victoriaville, M. L. A. Gamache, M. les échevins J. A. Roux, C. E. Boutet, L. E. Robitaille, des représentants des principales industries de notre ville; aussi la plupart des maîtres de postes du comté d'Arthabaska. Nous noterons aussi avec plaisir la présence des dames, très nombreuses à cette soirée.

Présidait, comme maître de cérémonie, M. Roméo Reny, président du Chalet Les Cèdres. En l'absence du Président de la Chambre de Commerce Jr, M. François Bourgeois fut invité à présenter le conférencier, M. Germain Lacoursière, avocat, Président de la Chambre de Commerce de Victoriaville, fut invité à le remercier.

Après la causerie, il y eut soirée intime, au cours de laquelle toute l'assistance s'est vivement amusée, au rythme d'un orchestre entraînant. Nous ne manquerons pas de féliciter les organisateurs de cette soirée, et particulièrement notre Maître de Postes, M. Hector Beaudet.

Après la causerie, il y eut soirée intime, au cours de laquelle toute l'assistance s'est vivement amusée, au rythme d'un orchestre entraînant. Nous ne manquerons pas de féliciter les organisateurs de cette soirée, et particulièrement notre Maître de Postes, M. Hector Beaudet.

"L'horrible héritage"

Dimanche soir, 30 octobre, à la salle du Collège St-Joseph d'Arthabaska, à 7.30 heures, aura lieu sur la scène, la représentation du grand drame anti-alcoolique "L'horrible Héritage", d'Adolphe Brasseur, de Danville.

Cette pièce de valeur sera exécutée par des acteurs de chez-nous, qui ont fait leurs preuves et dont les talents ont été applaudis dans tous les centres où la pièce a été jouée.

Nul doute que la salle sera remplie. En plus de passer une agréable soirée, l'on pourra bénéficier des leçons pratiques qui se dégagent de cette histoire trop souvent vécue et ce sera aussi un encouragement mérité pour les interprètes qui se dépensent sans compter pour la bonne cause.

EXPOSITION...

(suite de la page 1) employés l'opportunité de visiter cette exposition, la Cie Toronto Type Foundry Ltée, la plus ancienne maison au service des arts graphiques, vous invite à vous rendre au Manoir Victoria, Victoriaville, mercredi, le 26 octobre.

L'exposition sera ouverte l'après-midi de 2 h. à 6 h. et le soir, de 7 h. 30 à 11 h. P.M. Elle sera sous la direction personnelle de M. J. R. Ducharme, assistant-gérant de la succursale montréalaise.

Ne manquez pas cette occasion unique de vous renseigner sur les méthodes modernes de production. Patrons et employés en bénéficieront sûrement.

Ne manquez pas cette occasion unique de vous renseigner sur les méthodes modernes de production. Patrons et employés en bénéficieront sûrement.

Programmes de nos Théâtres. Theatre Victoria, Victoriaville. Tél. 707-348. Dimanche, 23 octobre seulement. Danse, comédie, chansons, décors merveilleux et toilettes sans pareille, avec Jack Carson, Doris Day, Lee Bowman, MY DREAM IS YOURS (musical en couleurs). Cartoon, "Drums of India". Dimanche: 2 matinées à 1.00 et 3.00 p.m.

Mardi-Mercredi-Jeudi, 25-26-27 octobre. Un drame d'amour qui vous ira droit au coeur. LA VALSE BLANCHE avec Lise Delamare et Aimé Clariand. En plus: "13 Leaded Soldiers" avec Tom Conway et Maria Palmer. Nous sommes fiers de présenter une grande production. LE COLONEL CHABERT avec Iliana, Aimé Clariand et Maria Bell.

Le Théâtre Warwick. Dimanche-Lundi, 23-24 octobre. On ne saurait dire qui est le plus populaire de Georges Guetary et Tino Rossi... Venez entendre celui-ci et faites votre choix en voyant, MON AMOUR EST PIRES DE TOI avec Tino Rossi, Annie France et Mona Goya.

LE THÉÂTRE LYRIQUE Molson. "CHANSON D'AMOUR" avec Marthe Létourneau, Louis Bourbon, Jeanne Maubourg et Lionel Daunais. Poste C B F. Lundi, 24 octobre de 8.00 à 9.00 P.M. (heure normale).

OCCASIONS. Nous avons en main les commerces suivants à vendre, dans Victoriaville et les environs: Magasin de Chaussures, Confection pour hommes et dames, Pharmacie, Epicerie-boucheries licenciés, bonnes conditions, Bijouterie, Garage et Station de service, Studio de Photographie, Restaurants, Commerce de mouleée balancée, Hôtel, 15 chambres, comptant \$10,000. Route Québec-Montréal, Hôtel licencié, 25 chambres, taverne et grill, Comptant, \$18,000; balance à conditions faciles, Hôtel et cabines (conditions faciles), Manufacture de confection, Manufacture de meubles, MAISONS à vendre, 1-2-3-4 logements, Conditions faciles, 1 loyer libre, Plusieurs fermes avec ou sans roulant, Edifices commerciaux, rapportant de bons revenus, Plusieurs loyers commerciaux à louer. S'adresser à DEMERS & CIE, Courtiers en Immeubles, 120, Notre-Dame Est, VICTORIAVILLE, Tél. 464-J. J. RAYMOND DEMERS, Prop.

LE SOUTIEN-GORGE Elfin. Possède le soutien "Cordtex" et la "bande respiratoire". Seul, Gothie comporte le soutien Cordtex qui rehausse sans blesser les épaules. Gothie se distingue aussi par sa "bande respiratoire" brevetée - une insertion en élastique qui respire littéralement avec vous. NOM DU MARCHAND: MAISON AMIOT ENR. 220 rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE P. Q.

La SOCIÉTÉ FORD DU CANADA présente LE THÉÂTRE FORD radiodiffusé chaque JEUDI SOIR de 9 h. à 10 h. p.m. PAR LE RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA